

6.3.3 Les perceptions visuelles globales du projet

Une nouvelle carte permettant de mettre en évidence la zone d'influence visuelle du projet a été réalisée avec l'implantation et la hauteur précise des éoliennes retenues. Cette modélisation permet d'informer précisément sur les secteurs depuis lesquels le projet ne serait pas visible et de donner une vision indicative des secteurs d'où les éoliennes pourraient être visibles.

D'après la carte de la zone d'influence visuelle du projet, les éoliennes pourraient être perceptibles depuis une grande partie du territoire. Cependant nous rappelons que le calcul de la zone d'influence visuelle ne prend pas en compte le réseau de haies qui est l'une des principales caractéristiques paysagères de ce territoire. Ainsi la présence d'un bocage relativement dense limite les ouvertures visuelles. Les éoliennes du projet seraient donc peu perceptibles depuis l'AEE en raison de l'importance du réseau de haies qui joue un rôle de masque et de filtre visuel. Les principaux secteurs de visibilité correspondent à des rebords de vallée ou des points hauts dégagés.

Les visibilitées depuis les différentes unités paysagères et depuis les villes principales seront étudiées plus précisément ci-après grâce à des photomontages.

Les perceptions depuis la Basse-Marche : Les vues en direction du projet éolien sont le plus souvent limitées par les rideaux d'arbres du bocage qui caractérisent le paysage de la Basse-Marche. Cependant quelques panoramas s'ouvrent depuis les espaces dégagés dans les zones d'interfluve sur le plateau et depuis les versants inclinés en direction de la zone de projet, lorsque le bocage moins dense permet des ouvertures visuelles. Ces perceptions restent ponctuelles, anecdotiques et localisées dans des lieux peu fréquentés. Ces vues deviennent nettement plus fréquentes lorsque l'on se rapproche du projet (AER et AEI) puisque les masques s'intercalant entre l'observateur et les éoliennes sont moins nombreux.

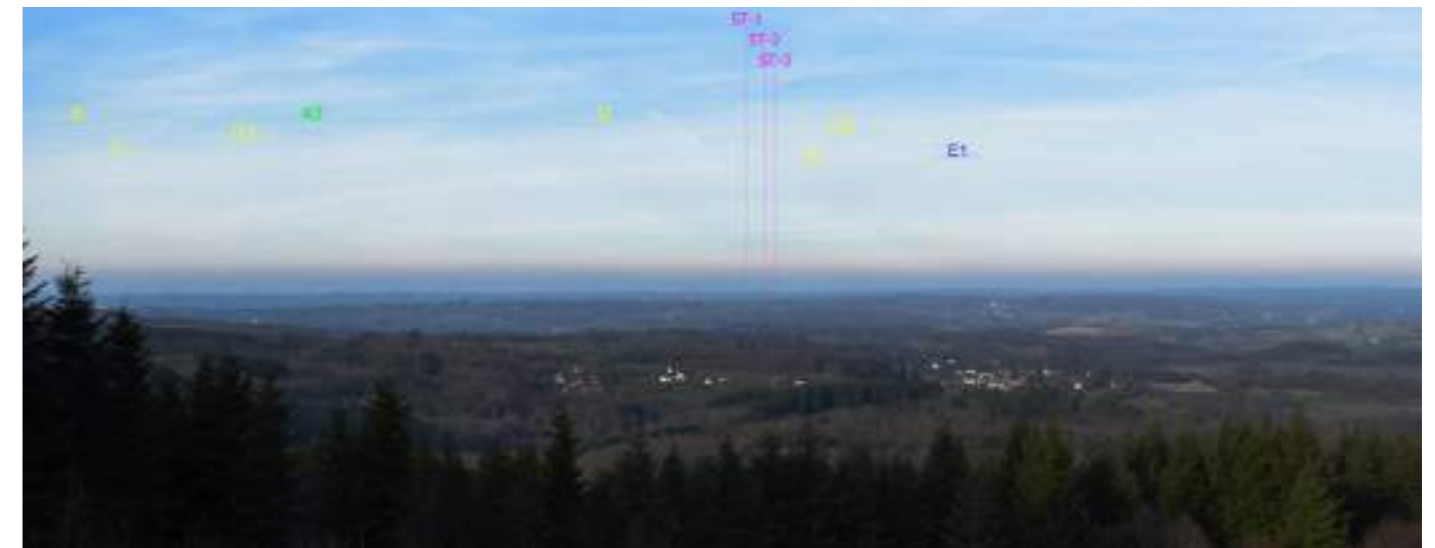
Les perceptions depuis le Boischaut : Depuis le plateau du Boischaut, les filtres arborés du bocage, à l'instar de la Basse-Marche, limitent fortement les échappées visuelles en direction du projet éolien. Seules des fenêtres très ponctuelles sont identifiées, avec souvent des perceptions limitées à la partie haute des éoliennes au-delà d'un horizon boisé plus ou moins lointain. Cependant les perceptions lointaines sont moins fréquentes que depuis la Basse-Marche en raison du relief nettement moins prononcé.

Les perceptions depuis la plateau de Bénévent l'Abbaye : Légèrement en surplomb de la Basse-Marche, le plateau de Bénévent l'Abbaye offre des perceptions lointaines du projet éolien depuis les points hauts dégagés qui se concentrent dans les zones d'interfluves. Cependant les vallées de l'Adour et de la Gartempe, qui scindent le plateau en suivant un axe est/ouest, créent des ruptures visuelles franches limitant les perceptions du projet éolien.

Les perceptions depuis les vallées de la Creuse, de la Gartempe et de leurs affluents : Les perceptions sont le plus souvent impossibles depuis les fonds de vallées. Les versants, souvent couverts par un bocage dense ou un cordon boisé, empêchent toute perspective visuelle. Les visibilitées sont concentrées à la marge de ces vallées, depuis les versants et hauts-versants inclinés en direction du projet éolien généralement situés en limite avec les unités paysagères voisines et dans des secteurs peu fréquentés.

Les perceptions depuis les monts d'Ambazac et de Saint Goussaud : Le paysage forestier des Monts d'Ambazac, au sud de l'aire d'étude éloignée, offre peu de points de vue en direction du projet éolien malgré des contreforts qui culminent à une altitude de 702 m. Quelques panoramas, très ponctuels, sont possibles depuis les parcelles de résineux récemment abattues qui ouvrent des perspectives visuelles lointaines en bordure du réseau routier du Bois des échelles.

Les perceptions depuis le massif de Guéret : A l'instar des Monts d'Ambazac les Monts de Guéret offrent un relief dominant qui favorise les points de vue lointains du projet éolien dans le secteur est de l'aire d'étude éloignée. Cependant ces massifs forestiers sont en proie à l'enrésinement qui limite considérablement les échappées visuelles en direction des éoliennes. Les perceptions sont généralement présentes en surplomb de pâtures dégagées ou dans les secteurs forestiers ouverts par une coupe rase.



Photographie 194 : Perception lointaine du projet éolien des Riloux sur la ligne d'horizon depuis le Bois des Échelles dans les Monts d'Ambazac (cf : Photomontage 1 du carnet de photomontage en annexe).

6.3.3.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire éloignée

Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou les lieux à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

Au sein de l'aire d'étude éloignée, 3 points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte page suivante et présentés dans le carnet de photomontages en annexe.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
N° PM	Enjeu	Localisation / nom du site	Impact
1	Site emblématique (panorama lointain)	Monts d'Ambazac	Très faible
2	Site emblématique (panorama lointain)	Monts de Saint-Goussaud	Très faible
3	Site classé et site inscrit	Site classé vallée de la Creuse	Très faible

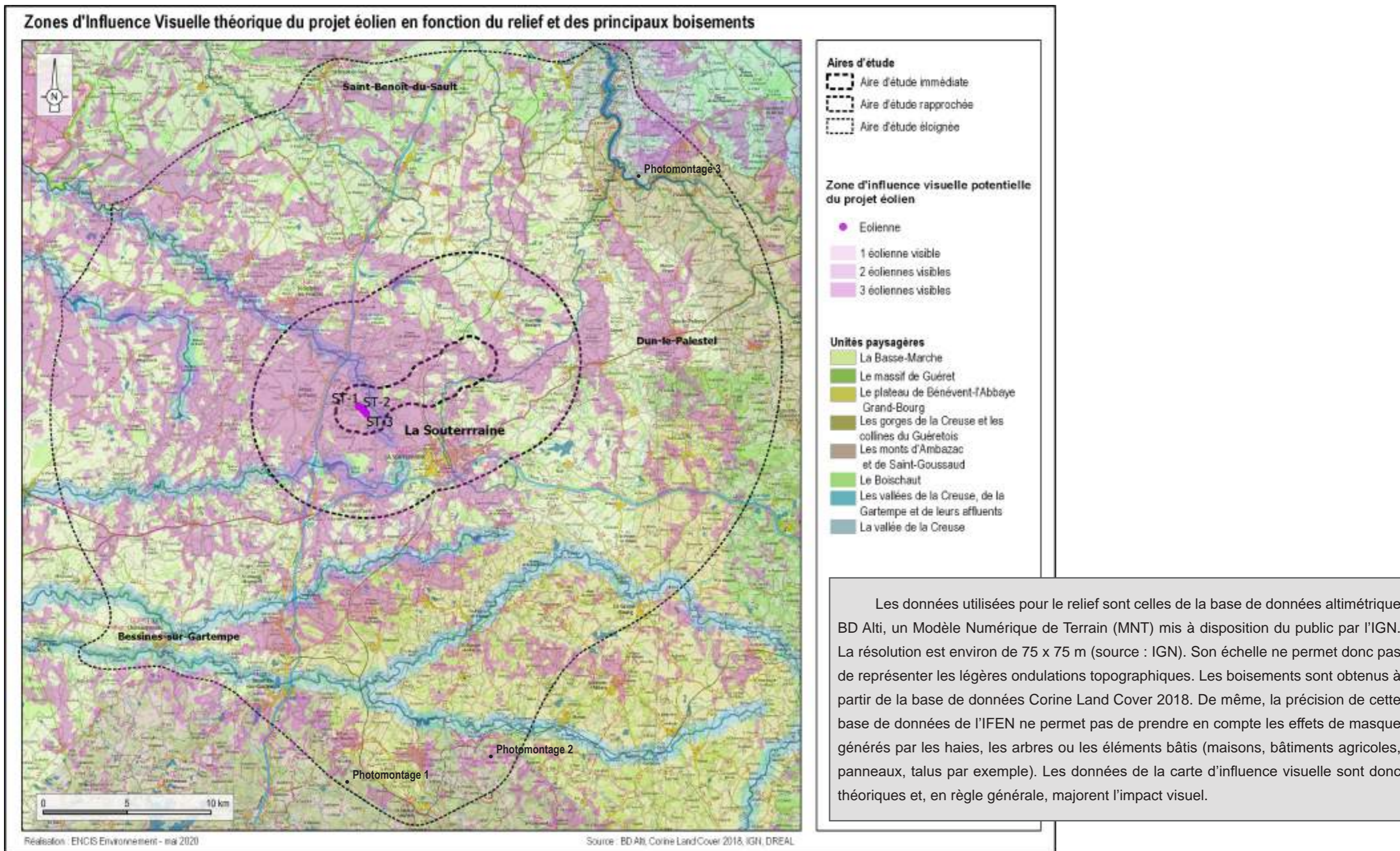
Tableau 27 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.



Photographie 195 : Perception lointaine du projet éolien des Riloux sur la ligne d'horizon depuis les Monts de Saint-Goussaud (cf : Photomontage 2 du carnet de photomontage en annexe).



Photographie 196 : Éoliennes du projet éolien Riloux masquées par le relief depuis les hauteurs de la vallée de la Creuse en limite est du site classé à proximité du hameau les Places (cf : Photomontage 3 du carnet de photomontage en annexe).



Carte 46 : Zone d'Influence Visuelle du projet éolien, en fonction du relief et des principaux boisements.

6.3.3.2 Perceptions du projet depuis les villes principales

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude éloignée comporte plusieurs bourgs et villes de petite taille (entre 1 000 et 4 000 habitants). Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après.

Bessines-sur-Gartempe (2 830 habitants en 2014)

Cette ville est implantée dans la vallée de la Gartempe, à environ 17 km au sud du projet éolien et à 35 kilomètres au nord de Limoges. La ville se situe à proximité immédiate de l'autoroute A20 et bénéficie du label «Village d'étape» depuis 1995.

Aucune vue ne s'ouvre en direction du projet éolien depuis les principales rues et places de la ville en raison des masques bâtis et d'une végétation dense (jardins, espaces publics et versants aux alentours). Le projet est également masqué par la végétation couvrant les versants nord des gorges de la Gartempe.

L'impact est nul.

Châteauponsac (2 053 habitants en 2014)

A environ 18 km au sud-ouest du projet éolien, cette ville est située sur le lobe d'un méandre de la Gartempe. La cité est connue pour son implantation, qui lui confère un caractère pittoresque notamment pour l'alignement de son bâti au sud du bourg. Contrainte par le relief, la vieille ville est restée très dense.

Les reliefs voisins, auxquels s'ajoutent de nombreux filtres arborés (végétation des jardins, bocage et boisements proches) ne permettent aucune perception du projet éolien. **L'impact est nul.**

Dun-le-Palestel (1 129 habitants en 2014)

La ville de Dun-le-Palestel est située à environ 18 km à l'est du projet éolien et à environ 15 kilomètres de la Souterraine. L'habitat s'est principalement développé autour du centre ancien, abritant un couvent du XIII^{ème} siècle.

La ville est isolée visuellement du projet éolien principalement en raison de la densité de la trame bocagère. Quelques rares visibilitées ont pu être identifiées depuis le centre-ville ou la périphérie proche. Ces points de vue offrent un panorama sur le paysage lointain. Ainsi la partie supérieure du projet éolien est visible ponctuellement, de façon partielle et anecdotique, depuis le parking de la salle de loisir et les quartiers d'extensions pavillonnaires situés au nord-est. **L'impact du projet éolien depuis ce lieu de vie est très faible voire quasi nul.**



Photographie 197 : Panorama depuis le parking de la salle de loisir de Dun-le-Palestel offrant une perception partielle et lointaine du projet éolien.

6.3.3.3 Perceptions du projet depuis les axes routiers principaux

L'étude des secteurs de visibilité du projet depuis les axes de circulation permet d'estimer la prégnance du projet sur le territoire. Plusieurs facteurs sont néanmoins à prendre en compte.

L'observateur est en déplacement : les tronçons ouverts aux vues le sont pour une durée d'autant plus limitée que la vitesse est importante. Il faut en effet 13 secondes pour parcourir 300 m à 80 km/h.

L'observateur a un angle de vision très réduit : si on considère habituellement que le champ de vision binoculaire est d'environ 120° en position statique, un conducteur a un champ de vision très réduit, le cerveau concentrant son attention sur le centre de la vue. A 80 km/h, le champ de vision est d'environ 65°. Il faut donc que la vue soit orientée vers le projet pour considérer qu'il est visible.

Le sens de déplacement : les tronçons d'où le projet sera visible sont en réalité ouverts aux vues dans un seul sens.

L'autoroute A20 dans l'AEE

Cette autoroute est l'axe de circulation le plus emprunté du territoire. Elle draine un flux important de véhicules suivant un axe Paris / Toulouse.

De hauts talus encadrent les voies sur la majeure partie du tronçon autoroutier à travers l'AEE empêchant toute visibilité latérale. Les échappées visuelles sont très rares et aucune visibilité du projet éolien n'a pu être identifiée dans l'AEE. **L'impact est nul.**

La route nationale N145 à l'est de l'AEE

Cette route relie Bellac à l'autoroute A20 dans le secteur est de l'aire d'étude puis permet de rejoindre La Souterraine et la ville de Guéret plus à l'est.

Le long de cet axe, les visibilités sont très contraintes par la végétation du bocage. Les haies plus ou moins proches de la route masquent le projet éolien la majeure partie du temps. Une portion d'environ une dizaine de kilomètres, située entre Magnac-Laval et l'autoroute A20, emprunte la ligne de faite entre les vallées de la Semme et de la Brame et offre quelques panoramas plus ouverts. Des perceptions ponctuelles, partielles et lointaines des éoliennes sont alors possibles. Néanmoins ces perceptions restent anecdotiques et fugaces pour un observateur en mouvement dans le sens de circulation Bellac / A20. **L'impact est très faible.**

La route nationale N145/E62 à l'ouest de l'AEE

A l'ouest de la ville de la Souterraine, la route nationale N145/E62 poursuit son itinéraire en direction de Guéret.

Depuis la limite nord de l'AEE, la voie rapide traverse un paysage rythmé par une succession de vallées où les perspectives sur le paysage lointain sont contraintes par le relief. Si des perceptions de la ZIP ont été

identifiées ponctuellement dans l'état initial, après vérification aucune perception du projet éolien Riloux n'est possible depuis cet axe de circulation à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, principalement en raison des caractéristiques du relief et des filtres végétaux. **L'impact est nul.**

La D951 à l'est de l'AEE

Cet axe routier permet de rejoindre la ville d'Aigurande depuis la route nationale N145 en traversant le bourg de Dun-le-Palestel situé à environ 18 km de la ZIP. La départementale traverse successivement la vallée de la Brézentine, la vallée de la Creuse et la vallée de la petite Creuse.

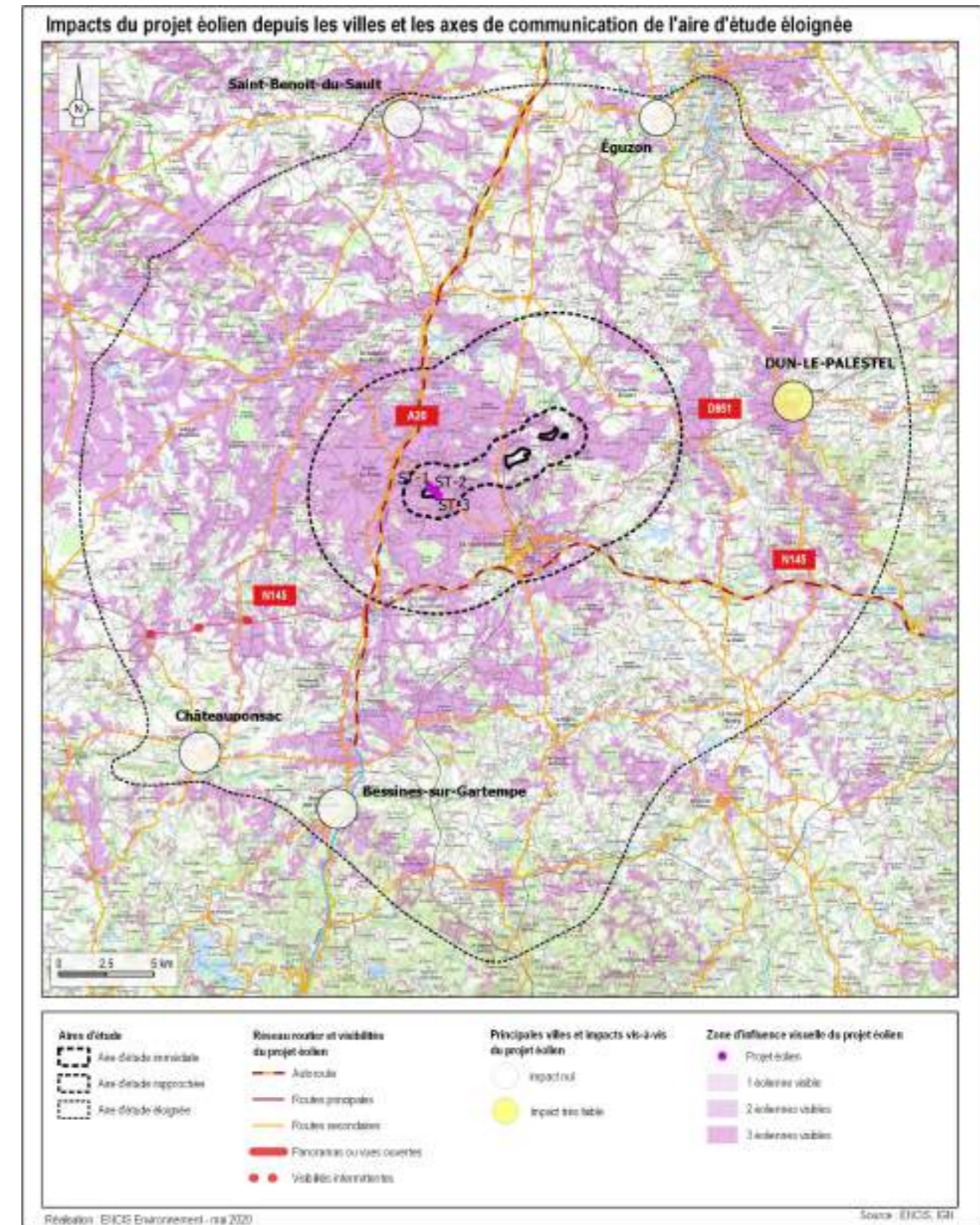
Les caractéristiques du relief, sculpté par le réseau hydrographique, coupent toute visibilité sur le paysage lointain et le projet éolien. La végétation empêche également toute échappée visuelle en direction du projet. **L'impact est nul.**

La voie ferrée Paris/Toulouse

L'axe ferroviaire du Paris/Toulouse est à l'instar de l'autoroute A20 l'un des principaux axes de communication présents dans l'aire d'étude éloignée. La voie ferrée traverse les différentes aires d'étude du nord au sud en passant à environ 3 km du projet éolien.

Globalement, dans l'AEE, l'axe de communication n'offre aucune vue sur les éoliennes du projet. La configuration des wagons n'offrant que des vues latérales, les visibilités depuis cet axe seront principalement traitées à l'échelle de l'AEI. **L'impact du projet est nul à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.**

Nous pouvons estimer que l'impact global du projet éolien Riloux sur les axes de circulation de l'aire d'étude éloignée est très faible voire quasi nul, principalement en raison du relief vallonné et du caractère bocager du paysage de la Basse-Marche, qui limitent les perceptions lointaines.



Carte 47 : Impacts du projet éolien depuis les villes et routes principales de l'AEE.

6.3.3.4 Perceptions du projet depuis les éléments patrimoniaux et touristiques

Le tableau page suivante reprend l'ensemble des inventaires des éléments de patrimoine établis dans l'état initial du paysage. L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AEE sont listés et décrits dans le tableau page suivante. Néanmoins, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts.

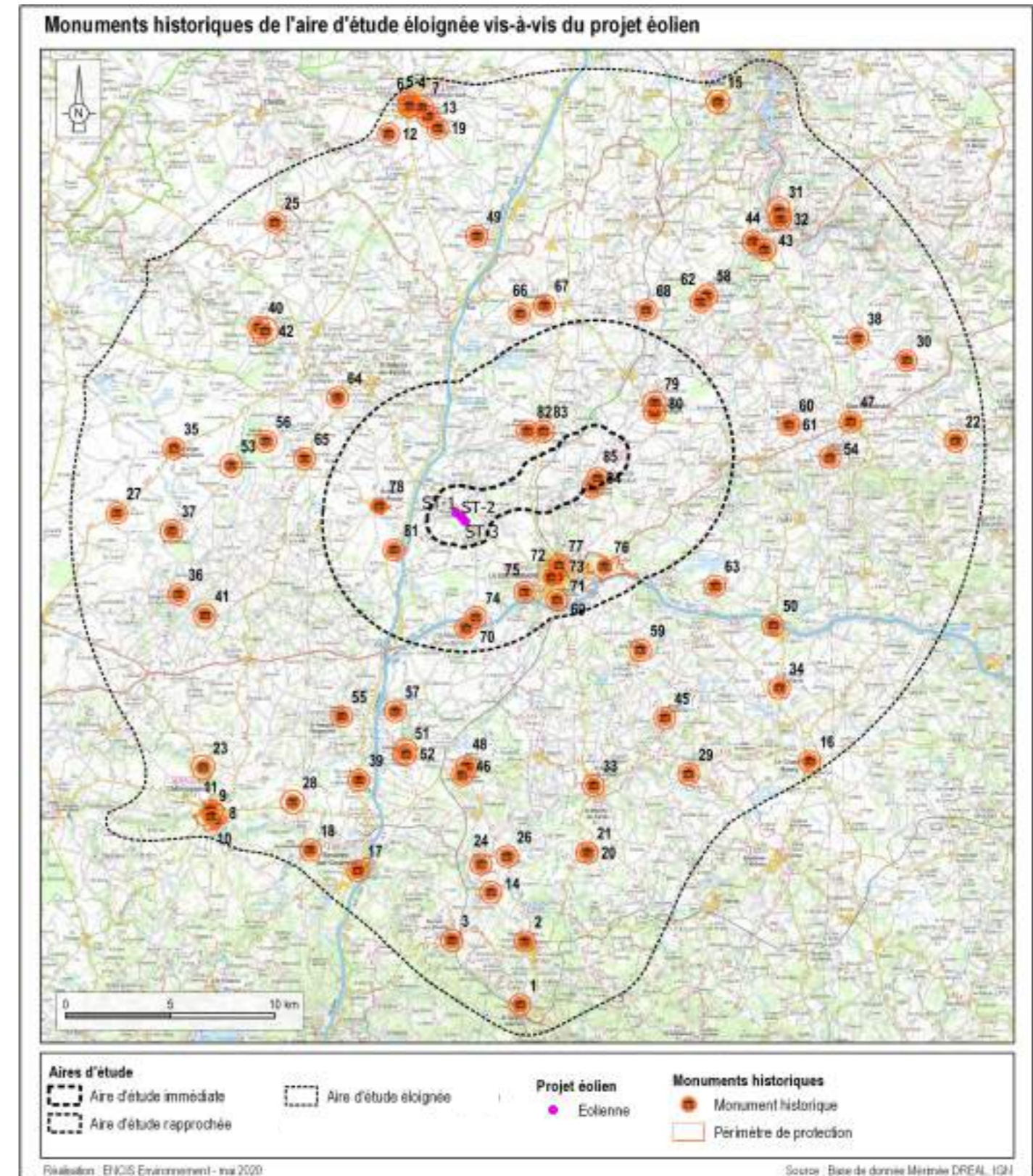
Description des effets du projet sur les monuments historiques

Sur les 68 monuments historiques de l'aire d'étude éloignée, seuls six sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou son périmètre de protection, covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

La forteresse de Crozant (MH localisé au n°31 sur la carte ci-contre)

La château de Crozant est un monument emblématique de la vallée de la Creuse. Classés au titre des monuments historiques le 3 octobre 1997, les vestiges de la forteresse médiévale dominant la confluence entre la Creuse et la Sédelle depuis un éperon rocheux. **Pour rappel l'enjeu de ce monument est fort.**

Situées sur un lobe de la vallée Creuse au niveau de la confluence avec la Sédelle, aucune visibilité n'est possible depuis le monument. Aucune visibilité du projet éolien n'est également identifiée dans le périmètre de protection, ni aucune covisibilité. **L'impact est nul.**



Carte 48 : Localisation des monuments historiques de l'AEE vis-à-vis du projet éolien.

Le Prieuré Saint-Benoit (MH n°6)

Ce prieuré, construit à partir du X^{ème} siècle sur un rocher granitique, surplombe la vallée du Portfeuille, ce qui lui vaut son surnom de « mont Saint-Michel en Berry ». Le prieuré est accompagné d'une cité médiévale encadrée de remparts. **Pour rappel l'enjeu de ce monument est fort.**

Bien qu'il surplombe la rivière, le prieuré reste trop bas en altitude pour offrir la moindre perception du projet éolien. Aucune covisibilité n'a pu être identifiée depuis le bourg (masques bâtis) ou les environs (relief et masques végétaux du bocage). **L'impact est par conséquent nul.**

Relations du projet avec les monuments historiques de l'aire d'étude éloignée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Effets du projet	Protection	Enjeu	Impact	Distance au projet (km)
1	87	Saint-Sulpice-Laurière	Église Saint-Sulpice	Aucune visibilité et covisibilité recensée.	Classé MH	Modéré	Nul	23,2
2	87	Laurière	Le calvaire de Saint-Michel	Aucune perception du projet éolien n'est possible depuis le monument et son périmètre de protection.	Classé MH	Faible	Nul	20,2
3	87	Bersac-sur-Rivalier	Église de la nativité de la très Sainte-Vierge	Aucune visibilité identifiée depuis le monument, une covisibilité lointaine et anecdotique est identifiée depuis les hauteurs des monts d'Ambazac.	Classé MH	Modéré	Très faible	19,9
4	36	Saint-Benoît-du-Sault	Maison de l'Argentier	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée, la configuration du relief et l'implantation du village sur un versant de la vallée du Portfeuille empêche toute perspective visuelle en direction du projet éolien. Le bâti joue également le rôle de masque visuel réduisant considérablement les vues lointaines.	Inscrit MH	Faible	Nul	19,7
5	36	Saint-Benoît-du-Sault	Chaussée de l'étang ou digue		Classé MH	Faible	Nul	19,5
6	36	Saint-Benoît-du-Sault	Prieuré-St-Benoît		Classé MH	Fort	Nul	19,5
7	36	Parnac	Château de Montourgard	La configuration du relief ainsi que le paysage boisé de la ripisylve de la vallée du portefeuille empêchent toute visibilité et covisibilité avec le projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	19,4
8	87	Châteauponsac	Pont dit Pont Romain	Le relief encaissé de la vallée de la Gartempe empêche toute perspective lointaine.	Classé MH	Faible	Nul	18,6
9	87	Châteauponsac	Maison du XIII ^{ème} 30 rue Jeanne d'Arc	Les éléments bâtis du centre-bourg de Châteauponsac, couplés aux caractéristiques du relief, masquent les vues en direction des éoliennes du projet.	Inscrit MH	Faible	Nul	18,6
10	87	Châteauponsac	Église Sainte-Thyrse		Classé MH	Modéré	Nul	18,5
11	87	Châteauponsac	Hôtel Mathieu de la Gorce		Inscrit MH	Faible	Nul	18,3
12	36	La Châtre-Langlin	Dolmen de Passe-Bonneau	Ce monument du néolithique n'offre aucune perspective lointaine ni aucune covisibilité avec le projet de parc éolien.	Classé MH	Faible	Nul	18,3
13	36	Parnac	Dolmen de l'Aire-aux-Martres	Le cordon boisé qui borde les rives du Portfeuille ainsi que l'implantation du site mégalithique dans le fond de la vallée sont autant de caractéristiques qui empêchent toute perspective lointaine en direction du projet éolien.	Classé MH	Faible	Nul	18,9

14	87	Bersac-sur-Rivalier	Château du Chambon	Situé à la confluence de l'Adour et du Rivalier le château n'offre aucune visibilité en direction des éoliennes du projet.	Inscrit MH	Faible	Nul	17,7
15	36	Éguzon-Chantôme	Restes du Château	Aucune visibilité ni aucune covisibilité identifiée en raison des éléments bâtis du bourg d'Éguzon-Chantôme.	Inscrit MH	Faible	Nul	23,2
16	23	Le Grand-Bourg	Église de l'Assomption-de-la-Très-Sainte-Vierge	Aucune visibilité du projet n'est identifiée depuis l'église à cause des éléments bâtis du bourg.	Classé MH	Modéré	Nul	20
17	87	Bessines-sur-Gartempe	Église Saint-Léger	Aucune visibilité et aucune covisibilité identifiée en raison du relief des versants de la Gartempe, des filtres bâtis et végétaux.	Inscrit MH	Modéré	Nul	17,4
18	87	Bessines-sur-Gartempe	Le Pont des Bonshommes sur la Gartempe		Inscrit MH	Faible	Nul	17,3
19	36	Parnac	Dolmen des Gorces	Le relief, les haies bocagères et la ripisylve du Portefeuille empêchent toute visibilité depuis le monument.	Classé MH	Faible	Nul	18,4
20	23	Saint-Etienne-de-Fursac	la chapelle St Fiacre à Paulhac	Aucune visibilité avec les éoliennes du projet n'a été identifiée depuis les deux monuments, cependant des covisibilités lointaines et anecdotiques entre le projet éolien et le clocher de l'église sont possibles depuis les hauteurs des monts de Saint-Goussaud.	Classé MH	Faible	Nul	16,8
21	23	Saint-Etienne-de-Fursac	Église Saint-Jean		Classé MH	Modéré	Très faible	16,8
22	23	Saint-Sulpice-le-Dunois	Église Saint-Sulpice-de-Bourg	Aucune perception du projet éolien n'est possible depuis le monument et son périmètre de protection.	Inscrit MH	Modéré	Nul	23,6
23	87	Châteauponsac	Camp à fortification concentrique dit Camp du Peu-Buy	Le relief et les boisements qui ceignent cette ancienne motte castrale privent le site de toute vue lointaine en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Très faible	Nul	17,1
24	87	Folles	Dolmen du Monteil	Aucune visibilité et covisibilité identifiée en raison du relief des versants de la Gartempe qui limite les perspectives lointaines.	Inscrit MH	Modéré	Nul	16,4
25	36	Beaulieu	Église Saint-Nicolas	Les éléments bâtis du bourg masquent les perspectives lointaines en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Modéré	Nul	16,3
26	87	Folles	Église Saint-Blaise	Aucune visibilité et covisibilité identifiée en raison du relief des versants de la Gartempe qui limite les perspectives lointaines.	Classé MH	Faible	Nul	16,1
27	87	Saint-Léger-Magnazeix	Le polissoir dit le Poulvan-de-Séjotte	Le paysage boisé qui entoure le site limite les vues en direction du projet.	Classée MH	Très faible	Nul	16,1
28	87	Châteauponsac	Camp antique dit du Peu du Barry ou Cap de Chérugat	Malgré l'implantation de ce site archéologique sur un petit relief, le paysage boisé alentour empêche toute visibilité des éoliennes du projet.	Classé MH	Très faible	Nul	15,7
29	23	Chamborand	Restes du Donjon	Le relief empêche toute échappée visuelle en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	16
30	23	Villard	Église de la conversion de Saint-Paul	Aucune visibilité et aucune covisibilité recensée.	Inscrit MH	Modéré	Nul	22,4
31	23	Crozant	Restes du Château de Crozant	Les versants escarpés de la Creuse et de la Sédelle empêchent toute visibilité du projet éolien depuis les sites. Aucune covisibilité n'a été identifiée.	Classé MH	Fort	Nul	21
32	23	Crozant	Église Saint-Etienne		Classé MH	Modéré	Nul	20,7

Relations du projet avec les monuments historiques de l'aire d'étude éloignée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Effets du projet	Protection	Enjeu	Impact	Distance au projet (km)
33	23	Saint-Pierre-de-Fursac	Église Saint-Pierre	Le relief et la présence des éléments bâtis du bourg de Saint-Etienne-de-Fursac masquent les visibilitées en direction du projet éolien.	Classé MH	Modéré	Nul	13,9
34	23	Saint-Priest-la-Plaine	Église Saint-Priest	Aucune visibilité et aucune covisibilité possible en raison du relief et des masques bâtis.	Inscrit MH	Modéré	Nul	16,9
35	87	Saint-Léger-Magnazeix	Église Saint-Léger	Aucune visibilité et covisibilité identifiée en raison du relief et du contexte bocager.	Classé MH	Modéré	Nul	13,8
36	87	Dompierre-les-Églises	Église Saint-Pierre et Saint-Paul	Aucune perspective en direction du projet n'a été recensée depuis le monument et dans son périmètre de protection. Le relief empêche également toute covisibilité.	Inscrite MH	Modéré	Nul	13,7
37	87	Saint-Léger-Magnazeix	Celle grandmontaine des Bronzeaux	Aucune visibilité et aucune covisibilité identifiée entre le projet éolien et l'ancien monastère principalement en raison du relief et du contexte bocager.	Classé MH	Modéré	Nul	13,5
38	23	Maison-Feyne	Église Saint-Jean	Le relief ainsi que les éléments bâtis du bourg empêchent toute visibilité et covisibilité avec les éoliennes du projet.	Classé MH	Modéré	Nul	20,6
39	87	Bessines-sur-Gartempe	Croix de Morterolles	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée en raison des filtres bâtis qui masquent les vues lointaines en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	13,3
40	87	Cromac	Domaine du château de Lascroux	L'implantation du château sur un versant boisé de la vallée de la Benaize coupe toute perspective sur le paysage lointain.	Inscrit MH	Faible	Nul	12,9
41	87	Dompierre-les-Églises	Château de Dompierre	L'implantation du château dans la vallée de la Brame limite les points de vue sur le paysage lointain et le projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	12,9
42	87	Cromac	Église Saint Sylvain	Malgré l'implantation de l'église sur un petit relief situé en surplomb de la vallée de la Benaize, les bâtiments du bourg masquent toute perspective visuelle en direction du projet éolien depuis l'édifice.	Inscrit MH	Modéré	Nul	12,6
43	23	Crozant	Pont dit Pont Charraud	L'implantation du pont dans la vallée de la Sédelle empêche toute visibilité en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	19,3
44	23	Crozant	Domaine des Places	Aucune perception du projet éolien n'a été identifiée depuis le monument et son périmètre de protection.	Inscrit MH	Faible	Nul	19,1
45	23	Saint-Priest-la-Plaine	Menhir de la Rebeyrolles	Le relief périphérique du site ne permet pas d'ouvrir des points de vue en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	13,4
46	87	Fromental	Menhir des Fichades	Plusieurs petits bosquets ferment les vues en direction du projet éolien. Cependant des visibilitées lointaines du projet éolien sont possibles depuis le périmètre de 500 m de protection autour du monument.	Classé MH	Faible	Très faible	12
47	23	Dun-le-Palestel	Portail de l'ancienne église	Les bâtiments du bourg de Dun-le-Palestel coupent toute perspective visuelle en direction du projet éolien.	Classé MH	Faible	Nul	18,9

48	87	Fromental	Dolmen des Bagnol	Une covisibilité partielle et lointaine entre le projet éolien et le monument mégalithique, cadrée par deux petits bosquets, est identifiée depuis la D1. Cependant la perception du projet est limitée à la partie supérieure des éoliennes.	Classé MH	Faible	Très faible	11,7
49	36	Mouhet	Église Saint-Pierre	L'implantation du bourg de Mouhet dans le fond de la vallée de l'Anglin empêche toute ouverture visuelle sur les plateaux environnants et le projet.	Inscrit MH	Modéré	Nul	13,2
50	23	Saint-Priest-la-Plaine	Dolmen de Saint-Hilaire	Impact nul en raison de la présence du boisement du Puy du Geai qui coupe les perspectives visuelles en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	15,5
51	87	Fromental	Château de Fromental	Les arbres en port libre qui ceinturent le parc du château coupent toute visibilité en direction du projet éolien au nord.	Classé MH	Faible	Nul	11,4
52	87	Fromental	Église Saint-Martin	Les filtres bâtis du bourg ainsi que les boisements qui entourent Fromental empêchent toute visibilité des éoliennes du projet éolien.	Inscrit MH	Modéré	Nul	11,4
53	87	Saint-Léger-Magnazeix	Enceinte quadrilatère	Les boisements qui entourent le site limitent considérablement les perspectives lointaines, néanmoins des points de vues en direction du projet éolien sont possibles depuis le périmètre de protection entre les haies bocagères.	Classé MH	Très faible	Très faible	10,9
54	23	Naillat	Dolmen dit de la Pierre Euberte	Les haies ainsi que les boisements qui entourent la parcelle où est implanté le monument mégalithique empêchent toute échappée visuelle en direction du parc éolien.	Classé MH	Faible	Nul	17,6
55	87	Saint-Amand-Magnazeix	la lanterne de morts	Le relief et la haie de thuyas qui ceinturent le cimetière empêchent les perceptions des éoliennes du projet depuis le monument.	Classé MH	modéré	Nul	11
56	87	Mailhac-sur-Benaize	Dolmen dit La Pierre-Levée au bois de Bouéry	Le boisement qui entoure le mégalithe masque les points de vue en direction du projet éolien.	Classé MH	Faible	Nul	9,7
57	87	Saint-Amand-Magnazeix	Chapelle templière de la Bussière-Rapy	Le relief ne permet pas à un observateur de percevoir le projet éolien depuis le monument historique et son périmètre de protection.	Inscrit MH	Faible	Nul	9,6
58	23	La Chapelle-Baloue	Église Notre Dame de Lorette	Les éléments bâtis qui entourent l'église romane coupent toute perceptive en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Modéré	Nul	15,7
59	23	Saint-Priest-la-Feuille	Dolmen dit la Pierre Folle	Un bosquet au nord du site crée un masque visuel qui empêche toute perspective en direction du projet éolien, cependant des visibilités sont possibles depuis le périmètre de protection.	Inscrit MH	Faible	Très faible	10,4
60	23	Sagnat	Église Saint-Pierre	Le relief ne permet pas à un observateur de percevoir le projet éolien depuis la croix et l'église. Les bâtiments du bourg réduisent de surcroît les perspectives lointaines.	Classé MH	Modéré	Nul	16,1
61	23	Sagnat	Croix et pierre des morts		Inscrit MH	Faible	Nul	16,1
62	23	La Chapelle-Baloue	Croix de chemin	Impossible de percevoir le projet éolien depuis la croix et son périmètre de protection.	Classé MH	Très faible	Nul	15,3
63	23	Noth	Église Saint-Pierre et Saint-Paul	Les élément bâtis du bourg ainsi que les haies bocagères ceinturant le village masquent toute perspective en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Modéré	Nul	12,3
64	87	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Dolmen dit des Bras	Le boisement dans lequel est implanté le monument mégalithique constitue un obstacle visuel qui empêche toute visibilité en direction du projet éolien.	Classé MH	Faible	Nul	7,9
65	87	Arnac-la-Poste	Dolmen de l'Héritière	Aucune visibilité et aucune covisibilité identifiée depuis le monument et son périmètre de protection en raison du relief et des boisements qui bordent le site à l'est.	Classé MH	Faible	Nul	7,6
66	23	Azerables	la chapelle gothique du 15 ^{ème} siècle	Le relief culminant à 381 m, présent au sud des deux sites, empêche toute perception du projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	9,9
67	23	Azerables	Église Saint-Georges		Classé MH	Modéré	Nul	10,7
68	23	Bazelat	Église Saint-Pierre et Saint-Paul	Les éléments bâtis du bourg couplés au contexte bocager coupent toute perspective visuelle en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Modéré	Nul	13,2

Tableau 28 : Relations du projet éolien avec les monuments historiques de l'aire d'étude éloignée.

Description des effets du projet sur les sites protégés inscrits et classés

Sur les dix sites protégés de l'aire d'étude éloignée, seuls trois sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Site inscrit vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux piliers de Lascoux

Le site inscrit couvre une superficie de 390 hectares sur près de 7 km le long de la vallée de la Gartempe. Cette portion a été jugée particulièrement «pittoresque» par l'ancienne DREAL Limousin. **L'enjeu est modéré.**

L'intégralité du périmètre du site est totalement exclu par la ZIV théorique du projet éolien, le boisement dense des versants ainsi que le relief encaissé de la vallée empêchent toute perception des éoliennes. Aucune visibilité et aucune covisibilité n'est recensée. **L'impact est nul.**

Site inscrit de la vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles

Le site inscrit couvre une superficie de 95 ha sur la vallée de la Gartempe. Il est limité en amont par le pont Gibus et en aval par le moulin de Coulerolles. **Pour rappel l'enjeu de ce site est modéré.**

Aucune perception du projet éolien n'est possible depuis le périmètre du site inscrit en raison du relief et des boisements qui peuplent les versants abrupts de la vallée de la Gartempe. **L'impact est nul.**

Site inscrit de la vallée des deux Creuse

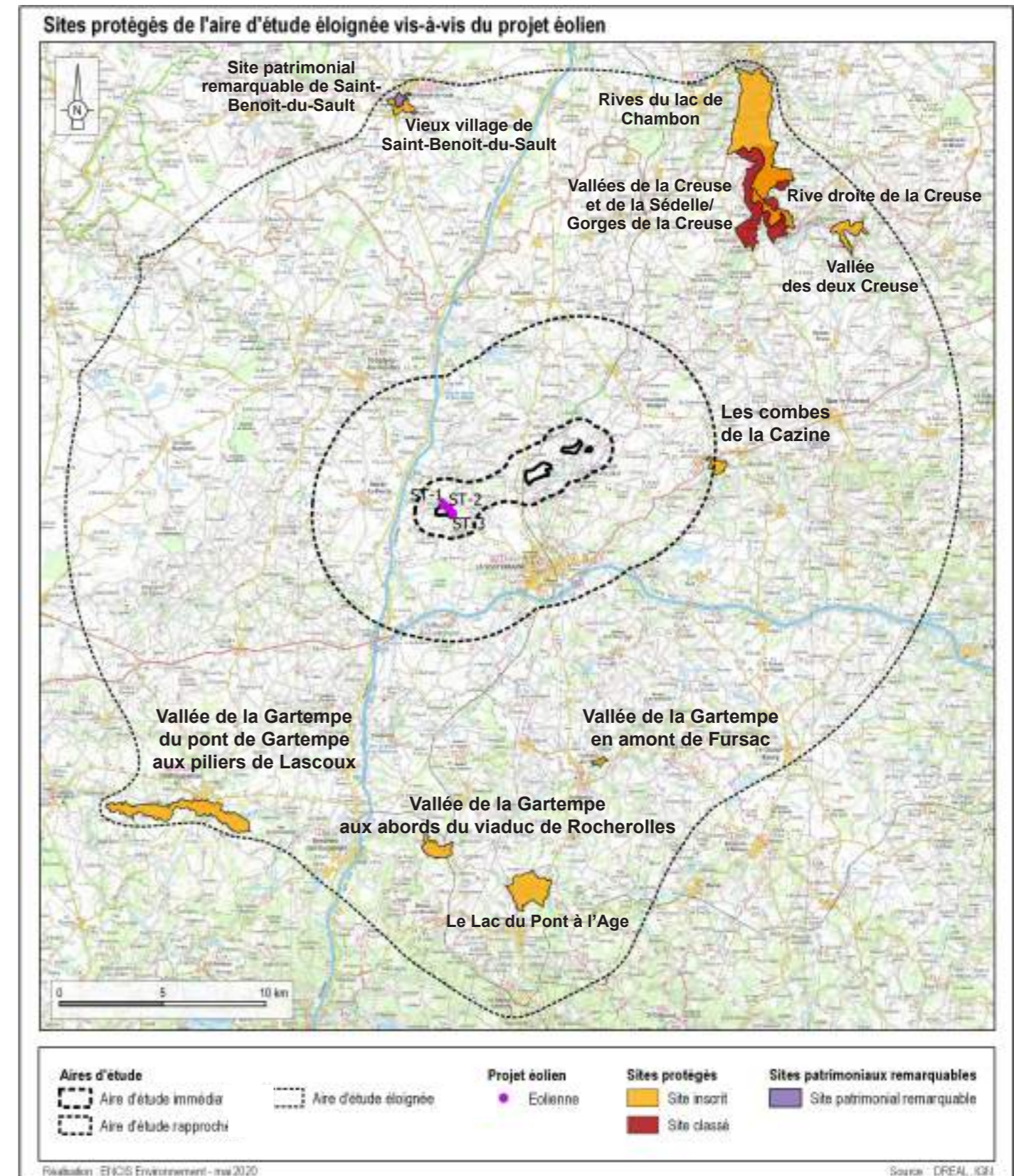
Le site inscrit comprend la Creuse et la petite Creuse qui se rejoignent au pied d'un éperon rocheux à 1 km au nord du bourg de Fresselines. A l'instar du site de Crozant, situé plus en aval, la confluence des deux Creuse est un lieu emblématique du département, mis en peinture à la fin du XIX^{ème} siècle par l'impressionniste Édouard Monet. **Pour rappel l'enjeu de ce site pittoresque est modéré.**

Le relief et les versants boisés des deux Creuse masquent toute échappée visuelle en direction du projet éolien. **L'impact est nul.**

Site inscrit des rives du lac Chambon

Le site offre un ensemble composé par le lac sinueux issu du barrage d'Éguzon, les versants boisés des gorges de la Creuse et le plateau bocager de Bonnu, Chambon et Fougère. **L'enjeu de ce site est modéré.**

Des visibilités lointaines du projet éolien sont possibles depuis les tours du château de Bonnu ainsi que depuis les rebords des versants est de la vallée de la Creuse. **L'impact est très faible voire quasi nul.**



Carte 49 : Les sites inscrits, classés et les sites patrimoniaux remarquables dans l'AAE vis-à-vis du projet éolien

Site inscrit rive droite de la Creuse

Ce site s'inscrit dans le prolongement du périmètre des rives du lac Chambon. Le périmètre se confond également en partie avec les sites classés mitoyens des vallées de la Creuse et de la Sédelle et des gorges de la Creuse. **L'enjeu est modéré.**

Le site inscrit présente des visibilitées lointaines et partielles des éoliennes depuis les hauteurs du plateau bocager, à proximité du hameau les Places. Mais après vérification aucune visibilité du projet n'est possible en raison du relief. **L'impact est nul.**

Site classé des vallées de la Creuse et de la Sédelle / Gorges de la Creuse

Le site classé des vallées de la Creuse et de la Sédelle / Gorges de la Creuse est à cheval entre le département de la Creuse et celui de l'Indre. Il inclut dans son périmètre les vestiges du château de Crozant. Lieux d'inspiration pour les recherches picturales des peintres impressionnistes du XIX^{ème} tels que Armand Guillaumin et Édouard Monet, les vallées de la Creuse et de la Sédelle accumulent des intérêts variés sur les plans paysagers, architecturaux, historiques et naturels. **Pour rappel l'enjeu de ce site est fort.**

Le relief escarpé des versants de la vallée de la Creuse et le peuplement de feuillus qui y est associé empêche les perspectives visuelles en direction du projet éolien. A hauteur du hameau les Places des visibilitées partielles de la ZIP avaient été identifiées lors de l'état initial. Mais après vérification aucune visibilité de projet n'est possible en raison du relief. **L'impact est jugé nul.**

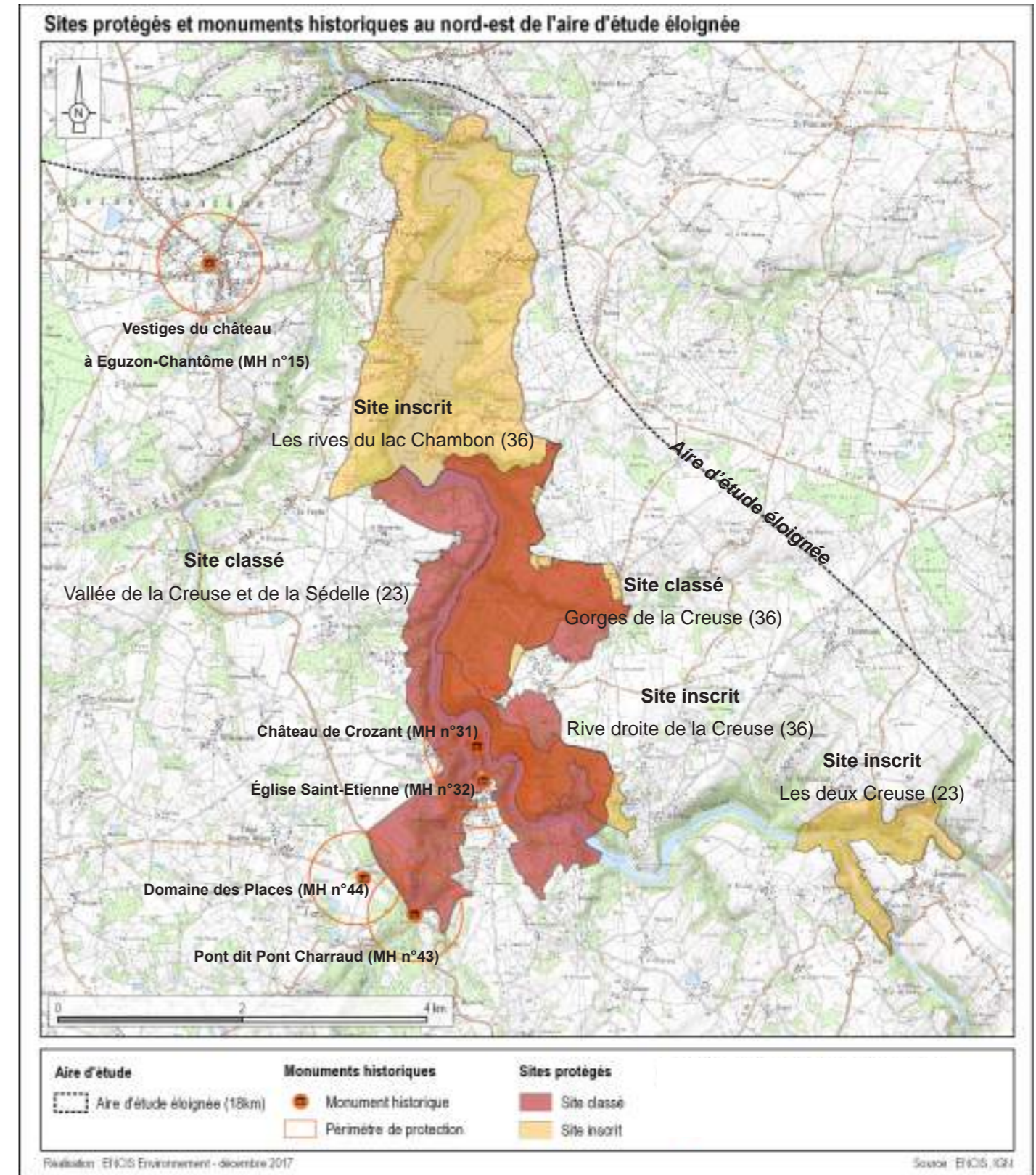
Site inscrit du vieux village de Saint-Benoît-du-Sault

Ce site couvre le village médiéval de Saint-Benoît-du-Sault, implanté sur un éperon rocheux dominant la vallée du Portefeuille, ainsi que le prieuré, la retenue d'eau et les versants boisés à l'ouest, au sud et à l'est du village. **Pour rappel l'enjeu de ce site est fort.**

Le relief des versants de la vallée du Portefeuille empêche toute perspective visuelle en direction du projet éolien. **L'impact est jugé nul.**



Photographie 198 : Éoliennes du projet éolien Riloux masquées par le relief depuis les hauteurs de la vallée de la Creuse en limite est du site classé à proximité du hameau les Places.



Carte 50 : Les sites protégés et les monuments historiques situés au nord-est de l'aire d'étude éloignée.

Description des effets du projet sur les sites patrimoniaux remarquables

Le seul site patrimonial remarquable de l'aire d'étude globale n'est pas concerné par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité).

Site patrimonial remarquable de Saint-Benoît-du-Sault

Le périmètre de ce site recoupe en partie le périmètre du site inscrit du vieux village de Saint-Benoît-du-Sault. Il comprend le prieuré Saint-Benoît (MH n°6), la Maison de l'argentier (MH n°4) ou encore la chaussée

de l'étang (MH n°5) et le vieux village. Il s'étend également sur les quartiers au nord du bourg. **Pour rappel l'enjeu est fort.**

Le périmètre du secteur sauvegardé est compris dans le périmètre de protection du prieuré Saint-Benoît (MH n°6) dont les impacts sont étudiés dans ce chapitre. Pour rappel, aucune visibilité n'est recensée depuis le village ou ses abords, en raison du relief et des masques végétaux et aucune covisibilité n'est identifiée. **L'impact est nul.**

Relations du projet avec les sites protégés et sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Effets du projet	Protection	Enjeu	Impact	Distance au projet (km)
36	Saint-Benoit-du-Sault	Site patrimonial remarquable de Saint-Benoit-du-Sault	Les éléments bâtis du cœur ancien de Saint-Benoit-du-Sault masquent les points de vue en direction du projet éolien à l'instar du relief des versants de la vallée du Portefeuille.	SPR	Fort	Nul	19,4
36	Saint-Benoit-du-Sault	Village de Saint-Benoit-du-Sault	Aucune visibilité n'a été identifiée depuis le périmètre de protection du site inscrit en raison du relief qui masque les perspectives lointaines en direction du projet éolien.	Site inscrit	Fort	Nul	19,1
87	Balledent ; Châteauponsac ; Rancon	Vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux piliers de Lascoux	Le périmètre du site inscrit étant limité à la vallée de la Gartempe et à ses versants boisés, aucune visibilité n'a été répertoriée.	Site inscrit	Modéré	Nul	18
87	Folles ; Laurière	Lac du Pont à l'Age	Le périmètre du site inscrit ne présente aucune visibilité en direction du projet éolien. Les boisements qui ceignent la retenue et les caractéristiques du relief sont les principaux facteurs qui participent au cloisonnement visuel du site.	Site inscrit	Faible	Nul	17,7
87	Bersac-sur-Rivalier ; Bessines-sur-Gartempe ; Folles	Vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles	Aucune perception des éoliennes n'est possible depuis le périmètre du site inscrit en raison du relief et des boisements qui peuplent les versants abrupts de la vallée.	Site inscrit	Modéré	Nul	15,6
87	Fresselines	Vallée des deux Creuse	Le relief et le cordon boisé qui borde la Creuse et la petite Creuse empêchent tout dégagement visuel en direction du projet éolien.	Site inscrit	Modéré	Nul	22,8
36	Cuzion, Eguzon, Chantome, Saint Plantaire	Les rives du lac Chambon	Des visibilités lointaines des éoliennes sont possibles depuis les tours du château de Bonnu ainsi que depuis les rebords des versants est de la vallée de la Creuse.	Site inscrit	Modéré	Très faible	21,4
36	Saint-Plantaire	Rive droite de la Creuse	Le versant est de la vallée de la Creuse offre une position dominante en surplomb de la rivière qui permet quelques échappées visuelles en direction du projet. Mais après vérification aucune visibilité du projet n'est possible en raison du relief.	Site inscrit	Modéré	Nul	20,8
23	Saint-Etienne-de-Fursac ; Saint-Pierre de Fursac	Vallée de la Gartempe en amont de Fursac	Aucune perception du projet éolien n'est possible depuis le périmètre du site inscrit en raison du relief et des boisements qui peuplent les versants abrupts de la vallée de la Cazine.	Site inscrit	Faible	Nul	13,8
23	Crozant	Vallée de la Creuse et de la Sédelle	Majoritairement localisé au creux de la vallée de la Creuse et de la Sédelle, le site classé n'offre aucune perception du projet éolien.	Site classé	Fort	Nul	19,2
23	Colondannes ; Saint-Léger-Bridereix	Les Combes de la Cazine	Aucune perception du projet éolien n'est possible depuis le périmètre du site inscrit en raison du relief et des boisements qui peuplent les versants abrupts de la vallée.	Site inscrit	Faible	Nul	5,5

Tableau 29 : Relations du projet avec les sites protégés et sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée.

Description des effets du projet sur les sites emblématiques

Sur les 14 sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée, seuls deux sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre du site ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Monts d'Ambazac

Les contreforts nord-est du massif granitique des Monts d'Ambazac, culminant en moyenne à 600 m d'altitude, offrent une position dominante sur le plateau de la Basse-Marche. Des visibilitées du projet éolien sont possibles à proximité du bourg de Bersac-sur-Rivalier (D203) et depuis le panorama qu'offre la D28A en direction de Saint-Léger-la-Montagne. Néanmoins l'éloignement des éoliennes, situées à environ 22 km, réduit considérablement l'impact visuel du projet depuis ce site emblématique.

L'enjeu est modéré et l'impact est très faible.

Zone de chaos rocheux

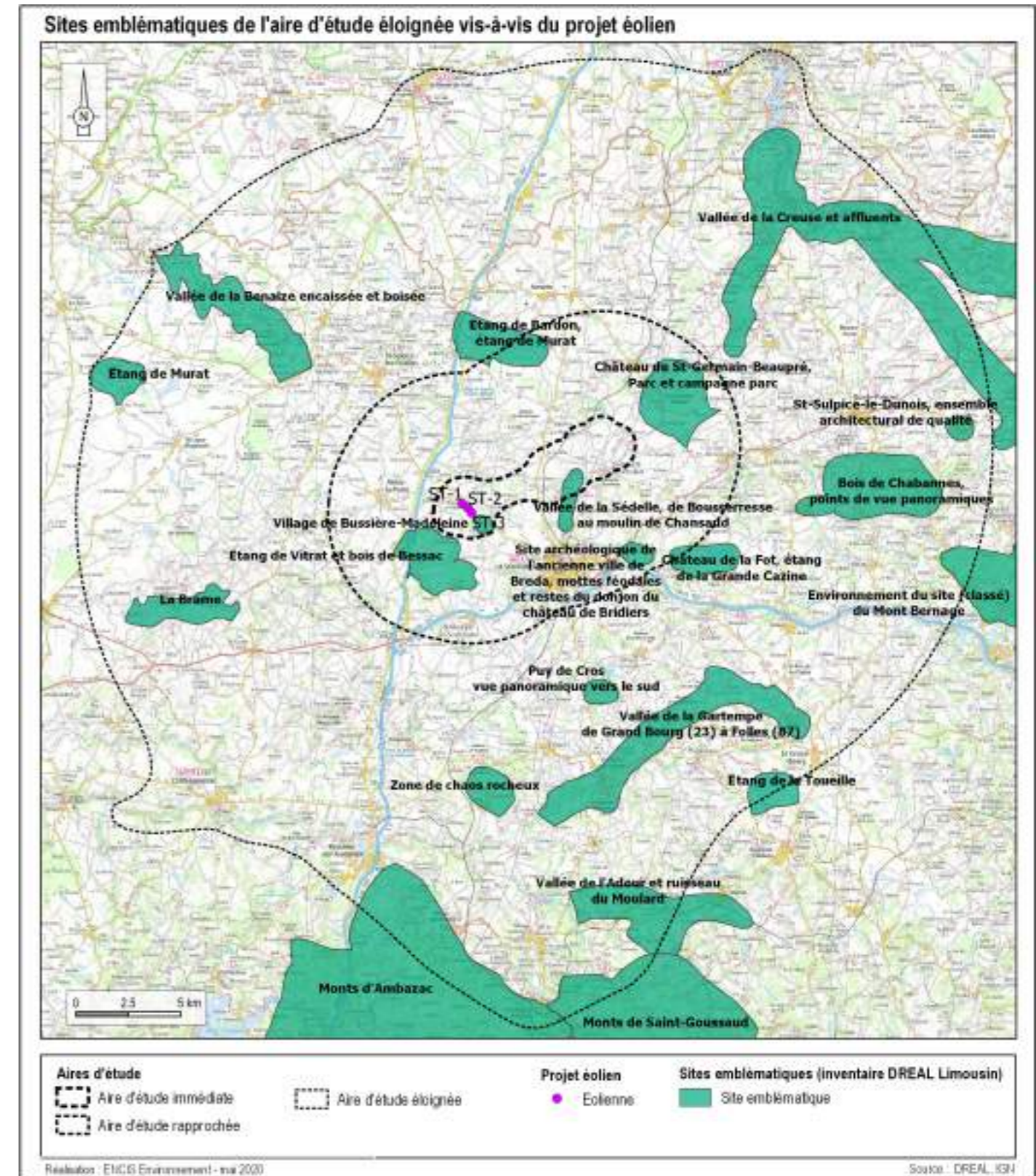
Ce site emblématique dessine un périmètre d'environ 1 km de rayon autour du hameau de Montjourde. Le site a été identifié par l'ancienne DREAL Limousin pour la grande concentration de chaos granitiques qui caractérisent les abords du hameau. Des visibilitées de la ZIP ont été identifiées dans l'état initial, cependant après vérification aucune perception du projet éolien n'est possible depuis ce site emblématique.

L'enjeu est modéré et l'impact est nul.

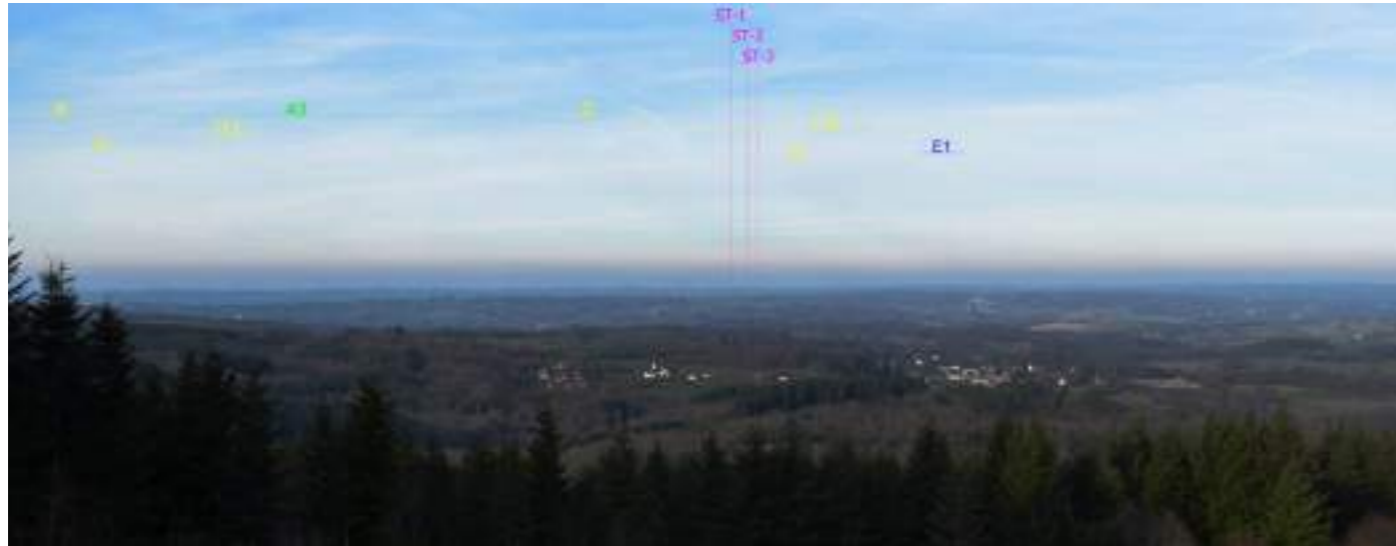
Vallée de l'Adour et ruisseau du Moulard

Le site couvre un tronçon d'environ 9 km le long de l'Adour, de Marsac à la queue du lac du Pont à l'Age. Le site englobe également la zone de confluence avec le ruisseau du Moulard. Malgré la dépression que forme la vallée entre le plateau de la Basse-Marche et celui de Bénévent l'Abbaye, quelques visibilitées lointaines du projet éolien ont été répertoriées. Elles sont principalement localisées le long de la D50 et de la D28A1, sur les hauteurs du versant situé en rive droite de l'Adour et du ruisseau du Moulard à proximité du hameau les Beiges et du village de Volondat.

L'enjeu est modéré et l'impact est très faible.



Carte 51 : Sites emblématiques de l'AEE vis-à-vis du projet éolien.



Photographie 199 : Perception lointaine du projet éolien des Riloux sur la ligne d'horizon depuis le Bois des Échelles dans les Monts d'Ambazac.



Photographie 200 : Perception lointaine du projet éolien des Riloux sur la ligne d'horizon depuis les Monts de Saint-Goussaud.

Relations du projet avec les sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Effets du projet	Protection	Enjeu	Impact	Distance au projet (km)
87-23	Saint-Sulpice-Laurière, Arrènes, Laurière	Monts de Saint-Goussaud	Aucune visibilité en direction du projet éolien n'a été identifiée à cause de la densité des boisements qui empêchent les échappées visuelles en direction des éoliennes.	-	Modéré	Nul	22,5
87,23	Laurière, Saint-Etienne-de-Fursac, Arrènes, Marsac	Vallée de l'Adour et ruisseau du Moulard	Des visibilités lointaines des éoliennes ont été identifiées depuis la D50 à proximité du village de Volondat et du hameau les Beiges.	-	Modéré	Très faible	18,6
87	Ambazac, Compreignac, Bonnac-la-Cote, Saint-Laurent-Les-Églises, La Jonchère-Saint-Maurice, Jabreilles-les-Bordes, Saint-Sulpice-Laurière, Razès, Bersac-sur-Rivalier; Saint-Pardoux, Saint-Sylvestre, Saint-Léger-la-Montagne, Bessines-sur-Gartempe	Monts d'Ambazac	De très rares visibilités lointaines et partielles du projet éolien ont été identifiées depuis les contreforts nord-est du massif forestier des Monts d'Ambazac. Ces perspectives restent très marginales et dans des secteurs peu fréquentés.	-	Modéré	Très faible	17,1
23	Le Grand-Bourg, Bénévent-L'abbaye	Étang de la Toueille	Aucune visibilité ni covisibilité n'a été identifiée à cause du relief.	-	Modéré	Nul	18,4
23	Saint-Vaury, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Bussière-Dunoise	Environnement du site (classé) du Mont Bernage	Le caractère très boisé du paysage empêche toute perspective en direction du projet éolien malgré un relief prononcé.	-	Modéré	Nul	22,4
87	Saint-Léger-Magnazeix, Lussac-les-Églises	Etang de Murat	Le relief est le principal élément qui empêche toute perspective en direction du projet éolien.	-	Modéré	Nul	16,1
23	Saint-Sulpice-le-Dunois	St-Sulpice-le-Dunois, ensemble architectural de qualité	Aucune visibilité du projet éolien n'est identifiée dans le périmètre du site emblématique à cause du relief, des boisements et du paysage bocager.	-	Modéré	Nul	22,9
87	Folles, Fromental,	Zone de chaos rocheux	Si des visibilités de la ZIP ont été identifiées lors de l'état initial, après vérification aucune perception du projet éolien n'est possible depuis le site emblématique.	-	Modéré	Nul	12
87,23	Folles, Le Grand-Bourg, Saint-Priest-La-Plaine, Lizières, Saint-Priest-la-Feuille, Chamborant, Saint-Etienne-de-Fursac, Saint-Pierre-de-Fursac	Vallée de la Gartempe de Grand Bourg (23) à Folles (87)	La dépression formée par la vallée de la Gartempe dans le plateau de la Basse-Marche empêche toute échappée visuelle en direction du projet éolien. Aucune visibilité n'est possible.	-	Modéré	Nul	12,8
87	Oradour Saint-Genest, Thiat, Darnac	La Brame	Aucune visibilité possible depuis le périmètre du site emblématique en raison du relief. Aucune visibilité depuis la rivière et les secteurs les plus pittoresques du vallon n'a été identifiée.	-	Modéré	Nul	11,6
23	Fursac	Puy de Cros vue panoramique vers le sud	La présence d'importants boisements au nord du site (Bois de Néravaud et le Bois de l'Age) empêche toute visibilité du projet éolien depuis ce site.	-	Modéré	Nul	9,8
87	Jouac, Cromac, Mailhac-sur-Benaize, Saint-Martin-le-Maux;	Vallée de la Benaize, encaissée et boisée	Le paysage bocager qui caractérise les rebords des versants de la vallée de la Benaize masque toute perspective en direction du projet éolien.	-	Modéré	Nul	9,7
23	Dun-le-Palestel, Naillat, Bussière-Dunoise, St-Sulpice-le-Guérétois	Bois de Chabannes, points de vue panoramiques	Malgré un relief prononcé, culminant à 546 m, qui annonce les monts de Guéret plus à l'est, aucune visibilité du projet éolien n'est possible à cause du bois de Chabannes qui peuple le puy. Des panoramas sont identifiés depuis les pistes forestières mais vers l'est, dans la direction opposée à celle du projet.	-	Modéré	Nul	15,4
23	Crozant ; St Plantaire ; Fresselines ; Maison-Feyne ; Villard	Vallée de la Creuse et affluents	Aucune visibilité du projet éolien n'est possible dans le périmètre du site emblématique compris dans l'aire d'étude éloignée. Les versants des vallées de la Creuse et de la Sédelle masquent toute perspective lointaine.	-	Modéré	Nul	6,8

Tableau 30 : Relations du projet avec les sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée.

Description des effets du projet sur les sites touristiques

Sur les 31 sites touristiques de l'aire d'étude éloignée, seuls quatre sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le site ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Les ruines du château de Crozant

Lieu remarquable et pittoresque vanté par les offices de tourisme creusois, les ruines de la forteresse de Crozant et le paysage de gorges qui y est associé s'inscrivent comme l'une des destinations majeures du département de la Creuse. **Pour rappel l'enjeu du site est fort.**

L'implantation de la forteresse sur les bords de la Creuse rend impossible toute échappée visuelle en direction du projet éolien. **L'impact est jugé nul.**

Les gorges de la Creuse

Le cadre paysager offert par les gorges de la Creuse inscrit ce site naturel comme une destination de choix pour le tourisme vert. Sentier de randonnée, piste de VTT ou encore excursion en canoë permettent de découvrir un paysage minéral de falaises rocheuses façonnées par l'action érosive de l'eau. **Compte tenu de sa fréquentation l'enjeu de ce site est fort.**

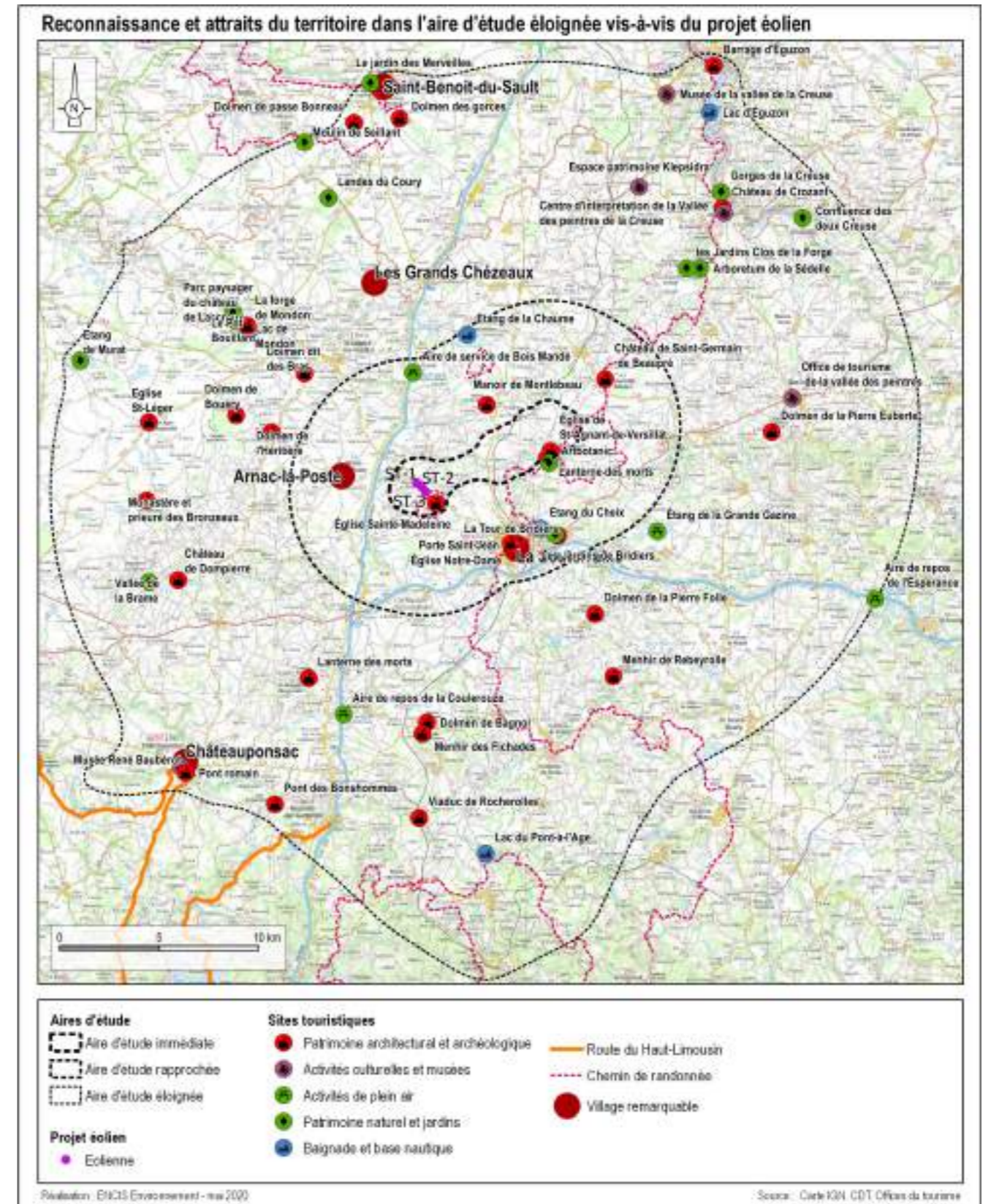
La configuration et les caractéristiques géomorphologiques des gorges empêchent toute perspective visuelle en direction du projet éolien. Les rebords de plateau étant majoritairement boisés aucune visibilité depuis les points hauts n'a pu être identifiée. **L'impact est nul.**

Le village remarquable de Saint-Benoit-du-Sault

Pour rappel ce site est présenté dans le chapitre traitant des sites protégés. **L'enjeu du site est fort.**

Aucune visibilité et aucune covisibilité n'a été répertoriée depuis le village et ses abords immédiats.

Principalement en raison du relief qui masque l'horizon lointain en direction du projet éolien, l'impact est jugé nul.



Carte 52 : Les sites touristiques de l'AEE vis-à-vis du projet éolien.

Relations du projet avec les sites touristiques et remarquables de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Effets du projet	Protection	Enjeu	Impact	Distance au projet (km)
36	Roussines	Le jardin des merveilles	Aucune visibilité du projet n'a été identifiée depuis le jardin en raison du relief et de l'éloignement.	-	Faible	Nul	20,2
36	Éguzon; Cuzion	Barrage d'Éguzon	Le relief des gorges de la Creuse empêche toute échappée visuelle en direction du projet éolien.	-	Faible	Nul	25,7
36	Saint-Benoît-du-Sault	Le village remarquable de Saint-Benoît-du-Sault	Le relief rend impossible toute visibilité et covisibilité depuis le site inscrit.	Site inscrit	Fort	Nul	19,9
87	Châteauponsac	Pont Romain	La vallée encaissée et boisée de la Gartempe n'offre aucune perception du projet éolien.	Classé MH	Faible	Nul	18,5
87	Châteauponsac	Ville de Châteauponsac	Aucune visibilité et aucune covisibilité identifiées.	-	Modéré	Nul	18
36	Chaillac	Moulin de Seillant	Les versants de la vallée de l'Anglin coupent toute perspective visuelle en direction du projet.	-	Faible	Nul	18
36	La Châtre-Langlin	Dolmen de Passe Bonneau	Ce monument du néolithique n'offre aucune perspective lointaine ni aucune covisibilité avec les éoliennes.	Classé MH	Faible	Nul	18,4
87	Châteauponsac	Musée René Baudérot	Les masques bâtis de Châteauponsac ainsi que le relief empêchent toute perception du projet.	-	Faible	Nul	18
87	Saint-Vaury	Aire de repos de l'Espérance	En raison du relief des collines du Guéretois aucune visibilité du projet n'est possible.	-	Très faible	Nul	23,2
87	Saint-Léger-Magnazeix	Étang de Murat	Le relief est le principal élément qui empêche toute perspective en direction du projet.	-	Modéré	Nul	17,9
87	Folles; Laurière	Lac du Pont-à-l'Age	Le versant de la vallée de l'Adour coupe toute perspective visuelle en direction du projet.	Site inscrit	Faible	Nul	18,4
36	Éguzon	Musée de la vallée de la Creuse	Les éléments bâtis du bourg d'Éguzon représentent des obstacles visuels qui ferment les vues en direction du projet éolien.	-	Modéré	Nul	23,2
87	Bessines-sur-Gartempe	Pont des Bonshommes	Aucune visibilité et aucune covisibilité identifiées en raison du relief des versants de la Gartempe, des filtres bâtis et végétaux.	Inscrit MH	Faible	Nul	17,4
36	Éguzon; Saint-Plantaire; Cuzion	Lac d'Éguzon	Aucune visibilité du projet éolien n'est identifiée depuis les rives du lac, principalement en raison du relief des gorges de la Creuse.	Site inscrit	Modéré	Nul	23,7
36	Parnac	Dolmen des Gorces	Le relief, les haies bocagères et la ripisylve du Portefeuille empêchent toute visibilité du projet éolien depuis le monument.	Classé MH	Faible	Nul	18,3
36	Saint-Benoît-du-Sault;	GRP de la Brenne	Le paysage bocager traversé par le GRP, ainsi que son éloignement, limitent les perceptions du projet éolien. Aucune visibilité n'est identifiée.	-	Modéré	Nul	16,7
87	Folles; Bersac-sur-Rivalier	Viaduc de Rocherolles	Les versants de la Gartempe masquent les perspectives lointaines en direction du projet éolien.	Site inscrit	Modéré	Nul	16,4
23	Fresselines	Confluence des deux Creuse	Le relief et le cordon boisé qui borde la Creuse et la petite Creuse empêchent tout dégagement visuel en direction du projet éolien.	Site inscrit	Modéré	Nul	23,4
87	Saint-Georges-les-Landes	Landes du Coury	La dynamique d'enfrichement de la lande couplée aux caractéristiques du relief rendent impossible tout dégagement visuel vers le projet éolien.	-	Faible	Nul	15
23	Crozant	Les ruines du château de Crozant	Aucune visibilité et aucune covisibilité n'est identifiée.	Site classé	Fort	Nul	20,6
23-36	Crozant; St-Plantaire	Gorges de la Creuse	Aucune visibilité n'est identifiée, principalement en raison du relief.	Site classé	Fort	Nul	21,1
87	Dompierre-les-Églises	Vallée de la Brame	Le relief de la vallée de la Brame est le principal élément qui coupe les perspectives lointaines en direction du projet éolien.	-	Modéré	Nul	14,3
23	Crozant	Centre d'interprétation de la Vallée de la Creuse	Les vues des éoliennes sont rendues impossibles par le relief et les masques bâtis du bourg de Crozant.	Site classé	Modéré	Nul	20,5
87	Saint-Léger-Magnazeix	Église Saint-Léger	Aucune visibilité et aucune covisibilité n'est identifiée en raison du relief et du contexte bocager.	Classé MH	Modéré	Nul	13,8

87	Saint-Léger-Magnazeix	Monastère et prieuré des Bronzeaux	Aucune visibilité identifiée et aucune covisibilité répertoriée entre le projet éolien et l'ancien monastère principalement en raison du relief et du contexte bocager.	Classé MH	Modéré	Nul	13,6
87	Cromac	Parc paysager du château de Lascroux	L'implantation du château sur un versant boisé de la vallée de la Benaize coupe toute perspective sur le paysage lointain.	Inscrit MH	Faible	Nul	12,6
23	Saint-Sébastien	Espace patrimoine Klepsidra	Le relief empêche les perceptions lointaines en direction des éoliennes.	-	Faible	Nul	12,5
87	Dompierre-les-Églises	Châteaux de Dompierre	L'implantation du château dans le fond de vallée de la Brame limite toute perspective sur le paysage lointain.	Inscrit MH	Faible	Nul	12,9
23	St-Priest-la-Plaine	Menhir de Rebeyrolle	Le relief périphérique au site n'offre aucun point de vue en direction du projet éolien.	Inscrit MH	Faible	Nul	13,2
87	Cromac	Le Pot Bouillant	Les boisements et le relief de la vallée de la Benaize n'offrent aucune perspective lointaine en direction du projet éolien.	-	Faible	Nul	12,2
87	Fromental	Menhir des Fichades	Plusieurs petits bosquets ferment les vues en direction du projet éolien. Cependant des visibilités lointaines du projet éolien sont possibles depuis le périmètre de 500 m de protection autour du monument.	Classé MH	Faible	Très faible	12,2
23	Dun-le-Palestel	Office de tourisme de la vallée des peintres	Les éléments bâtis du bourg de Dun-le-Palestel masquent les vues en direction du projet éolien.	-	Faible	Nul	18,9
87	Fromental	Dolmen de Bagnol	Une covisibilité partielle et lointaine entre le projet éolien et le monument mégalithique, cadrée par deux petits bosquets, est identifiée depuis la D1.	Classé MH	Faible	Très faible	11,2
87	Bessines-sur-Gartempe	Aire de repos de la Coulerouze	Aucune visibilité du projet éolien n'est possible depuis l'aire de repos.	-	Très faible	Nul	11,9
87	Mailhac-sur-Benaize	Lac de Mondon	Aucune vue n'a été identifiée depuis les rives du lac principalement en raison du relief.	-	Modéré	Nul	11,4
87	Cromac	la forge de Mondon	La paysage bocager coupe les perspectives lointaines en direction des éoliennes. Aucune visibilité n'est identifiée.	-	Très faible	Nul	11,6
87	Saint-Amand-Magnazeix	Lanterne des morts de Saint-Amand-Magnazeix	Le relief et la haie de thuyas qui ceinture le cimetière ne permettent pas de distinguer le projet éolien.	Classé MH	Faible	Nul	6,3
23	Crozant	Arboretum de la Sédelle	La vallée encaissée de la Sédelle couplée au caractère arboré du site ferment toute perspective visuelle en direction des éoliennes.	-	Modéré	Nul	17,7
23	Naillat	Dolmen de la Pierre Euberte	Les haies ainsi que les boisements, qui entourent la parcelle où est implanté le monument mégalithique, empêchent toute échappée visuelle en direction du projet éolien.	-	Faible	Nul	17,6
23	Crozant	Les jardins Clos de la Forge	Le paysage arboré des jardins et les caractéristiques du relief de la vallée de la Sédelle empêchent toute perception du projet éolien.	-	Faible	Nul	17,2
87	Les Grands-Chézeaux	Les Grands-Chézeaux	Des perceptions des éoliennes sont possibles depuis la D26 située à la lisière est du bourg. Ces dernières restent rares, partielles, lointaines et limitées à la partie haute des éoliennes.	-	Modéré	Très faible	10,2
87	Mailhac-sur-Benaize	Dolmen de Bouéry	Le boisement qui entoure le mégalithe prive tout observateur de point de vue en direction du projet éolien.	Classé MH	Faible	Nul	9,7
23	Saint-Priest-la-Feuille	Dolmen de la Pierre Folle	Un bosquet au nord du site créé un masque visuel qui empêche toute perspective en direction du projet éolien, cependant des visibilités sont possibles depuis le périmètre de protection en raison du relief.	Inscrit MH	Faible	Très faible	10,5
87	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Dolmen dit des Bras	Le boisement où est implanté le monument mégalithique constitue un obstacle visuel qui empêche toute visibilité du projet éolien.	Classé MH	Faible	Nul	7,8
23	Noth	Camping de la Cazine	Aucune visibilité des éoliennes n'est possible depuis le camping à cause du relief.	-	Faible	Nul	12,5
87	Arnac-la-Poste	Dolmen de l'Héritière	Aucune visibilité et aucune covisibilité n'est identifiée depuis le monument et son périmètre de protection en raison du relief et des boisements qui bordent le site à l'est.	Classé MH	Faible	Nul	7,7
23	Noth	Étang de la grande Cazine	Si des visibilités partielles et lointaines de la ZIP, au sud de l'étang sur les bords de la D74, avaient été identifiées dans l'état initial, aucune perception du projet éolien n'est possible depuis l'étang, principalement en raison du relief.	-	Modéré	Nul	11,8

Tableau 31 : Relations du projet avec les sites touristiques de l'aire d'étude éloignée.

6.3.4 Les effets du projet depuis l'aire rapprochée

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du « projet paysager », le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, le parc doit être en accord avec les structures paysagères qui composent le territoire. Nous évaluerons les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrirons les relations visuelles avec les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cet espace.

6.3.4.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire rapprochée

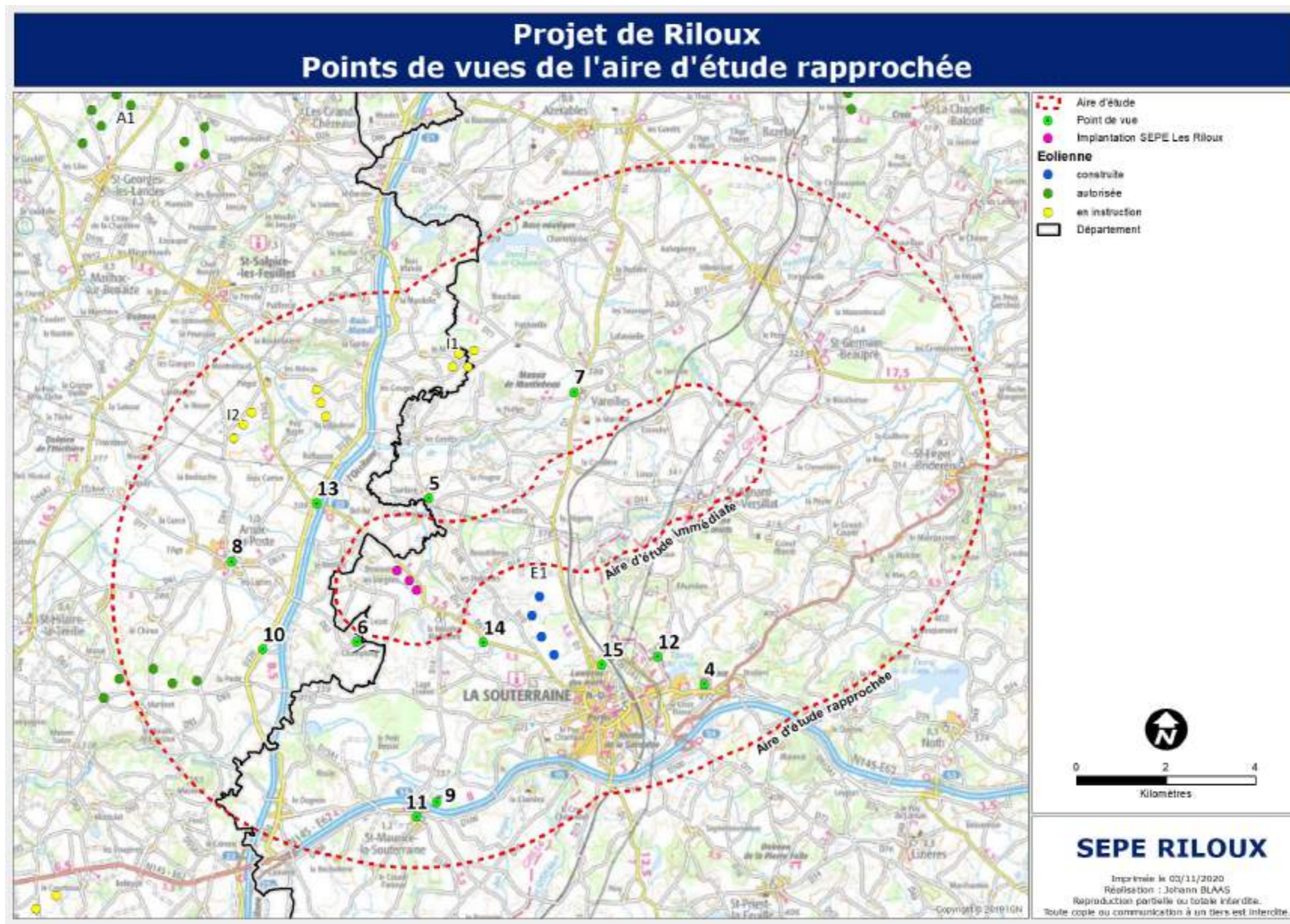
Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou les lieux à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, 12 points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte page suivante et présentés dans le carnet de photomontages en annexe.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE RAPPROCHÉE			
N° PM	Enjeu	Localisation / nom du site	Impact
4	Monument historique et silhouette de La Souterraine	Panorama depuis la tour de Bridiers	Très faible
5	Lieu de vie et axe de circulation	Clairbize, route D10	Modéré
6	Lieu de vie et axe de circulation	Champlong, route D10	Très faible
7	Lieu de vie	Bourg de Vareilles	Très faible
8	Lieu de vie et axe de circulation	Cimetière Arnac-la-Poste / route D61	Faible
9	Monument historique	Manoir de Lavaud	Nul
10	Monument historique	Logis de Montagnier / route D220	Faible
11	Lieu de vie	Saint-Maurice-la-Souterraine	Faible
12	Lieu de vie et effet de cumul	La Souterraine / zone industrielle du Cheix / effet de cumul avec le parc existant	Très faible
13	Croisement d'axes de circulation	Route D220 - route D912	Faible
14	Axe de circulation	Route D912 au sud de la ZIP	Modéré
15	Lieu de vie	La Souterraine, secteur nord, Avenue Mermoz	Nul

Tableau 32 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.



Carte 53 : Localisation des photomontages dans le contexte paysager de l'aire d'étude rapprochée (source : SEPE Riloux).

6.3.4.2 Relation du projet éolien avec les éléments structurants de l'AER

A l'échelle de l'AER le projet éolien reste globalement discret et entretient peu de relations visuelles avec les éléments structurants du paysage.

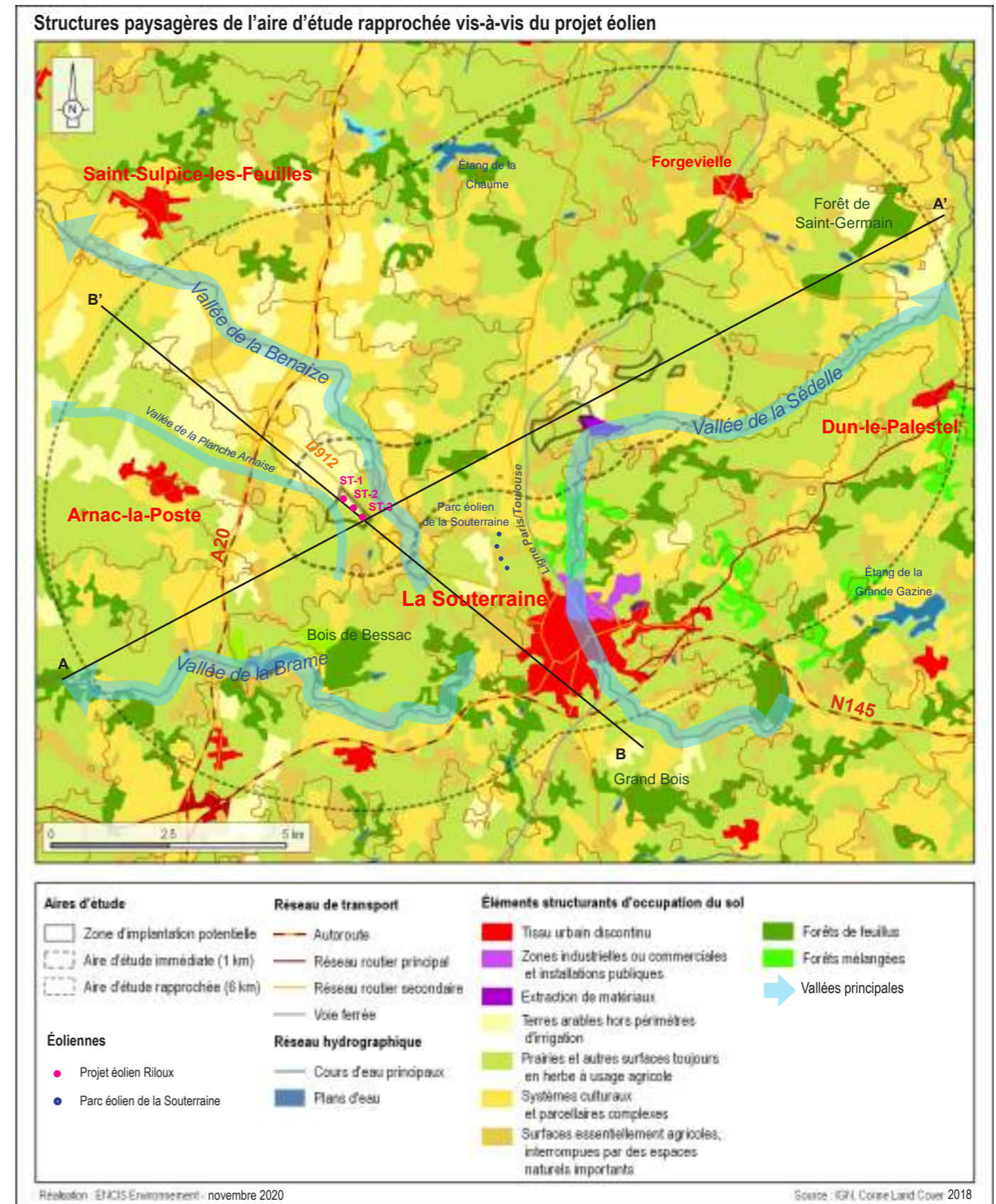
Structuré par les vallées de la Benaize, de la Planche Arnaise et de la Sédelle, le relief vallonné du territoire joue un rôle majeur dans la réduction des perceptions du projet éolien à cette échelle. Ainsi depuis les fonds de vallées aucune perception n'est possible. Toutefois certains versants orientés en direction du projet peuvent offrir des perspectives visuelles sur les éoliennes. Mais ces configurations restent rares car la majorité des versants sont boisés et les secteurs de visibilité sont généralement peu fréquentés.

Plusieurs boisements, comme le bois de Bessac au sud-ouest de l'AER, concourent à la réduction des perceptions du projet éolien. Le caractère bocager du paysage de la Basse-Marche est également une spécificité du territoire qui tient une place importante dans la réduction des visibilités du projet. On constate également que dans la plupart des cas la visibilité du projet est rendue partielle par la végétation. Selon la distance au projet le maillage dense de feuillus peut soit masquer, soit filtrer la perception des éoliennes.

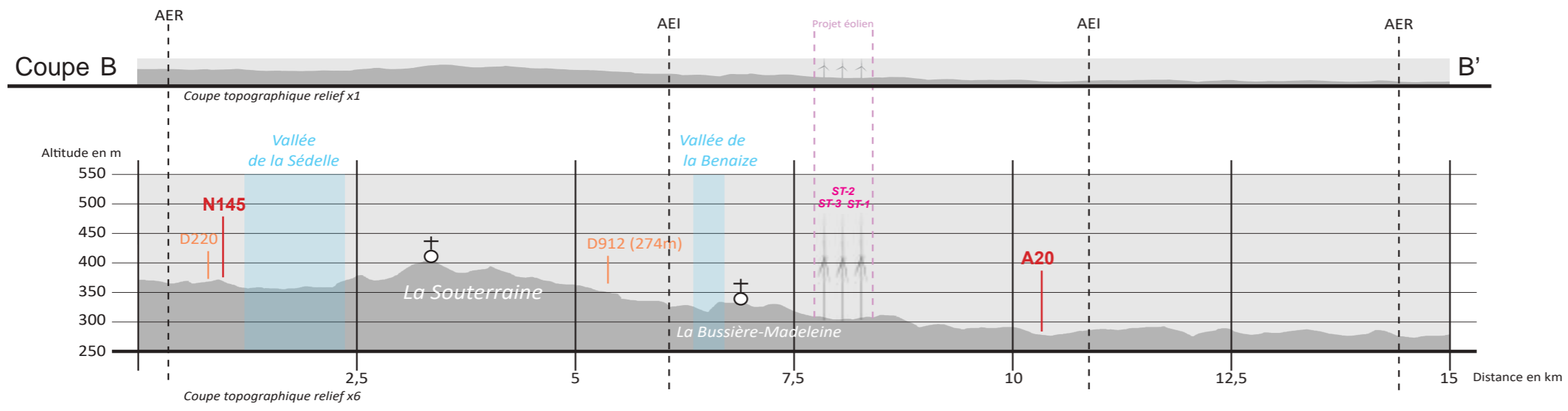
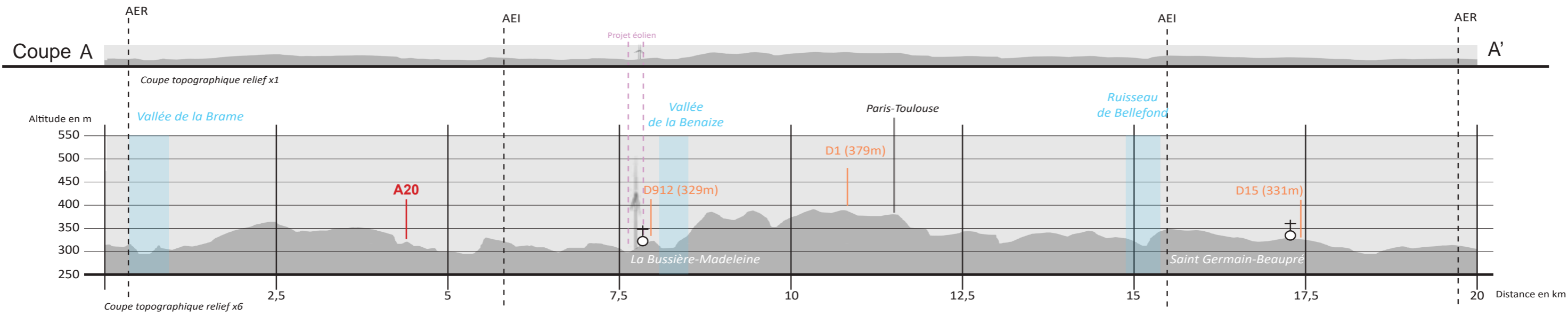
Depuis les principales zones urbanisées, comme à la Souterraine, ce sont les éléments bâtis qui masquent les perceptions du projet éolien. La trame urbaine, relativement dense, des centres anciens ne permet pas de percevoir le projet depuis la plupart des lieux de vie. Les rares relations qu'entretiennent les structures urbaines avec le projet éolien sont limitées aux zones périurbaines, où les éoliennes apparaissent de manière partielle, ponctuellement filtrées par la végétation (cf : photomontage 12 depuis secteur nord de la ville de La Souterraine et photomontage 8 depuis la D61 à Arnac-la-Poste).

L'un des éléments de grande hauteur structurant de l'AER est le parc éolien en exploitation de La Souterraine. Les perceptions conjointes des deux projets restent rares à cette échelle. Les deux parcs apparaissent comme deux petits bouquets isolés et distants l'un de l'autre.

La structure générale du parc vient s'aligner avec cohérence sur un axe structurant nord-ouest, sud-est. Elle fait écho à la ligne droite de la route départementale D912 qui suit la ligne de partage des eaux entre la vallée de la Benaize et la vallée de la Planche Arnaise.



Carte 54 : Structures paysagères de l'AER.



Pour des raisons de lisibilité de la coupe, le rapport altitude / distance a été augmenté 6 fois pour les trois coupes. Par ailleurs, il faut aussi noter que ces coupes topographiques ne considèrent pas les boisements, les haies ou éléments bâtis isolés susceptibles de réduire les cônes de visibilité.

Figure 30 : Coupes de l'AER vis-à-vis des grandes structures paysagères.

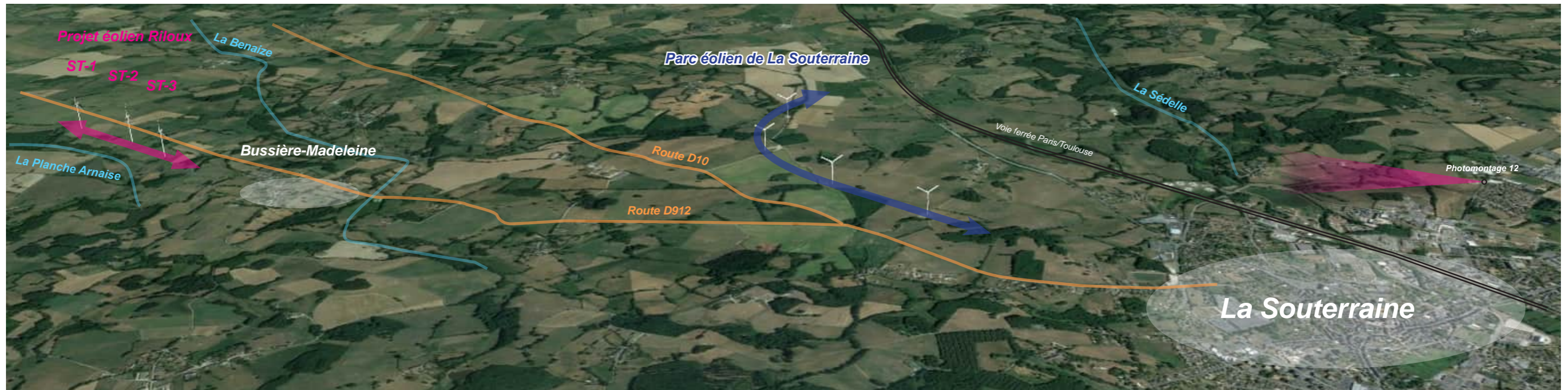


Figure 31 : Illustration de l'implantation du projet éolien Riloux, vis-à-vis du parc éolien de La Souterraine et des grandes structures paysagères.



Photographie 201 : Photomontage n°4 du carnet de photomontages illustrant l'articulation entre le parc éolien de La Souterraine et le projet éolien Riloux, depuis le sommet de la tour de Bridiers.



Photographie 202 : Photomontage n°12 du carnet de photomontages illustrant l'articulation entre le parc éolien de la Souterraine et le projet éolien Riloux, depuis la zone industrielle du Cheix, dans le secteur nord de La Souterraine.

6.3.4.3 Perceptions du projet depuis les villes et bourgs principaux de l'AER

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude rapprochée comporte deux villes (plus de 1 000 habitants) ainsi que cinq bourgs principaux. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après et localisés sur la carte ci-contre.

La Souterraine (5 295 habitants en 2014)

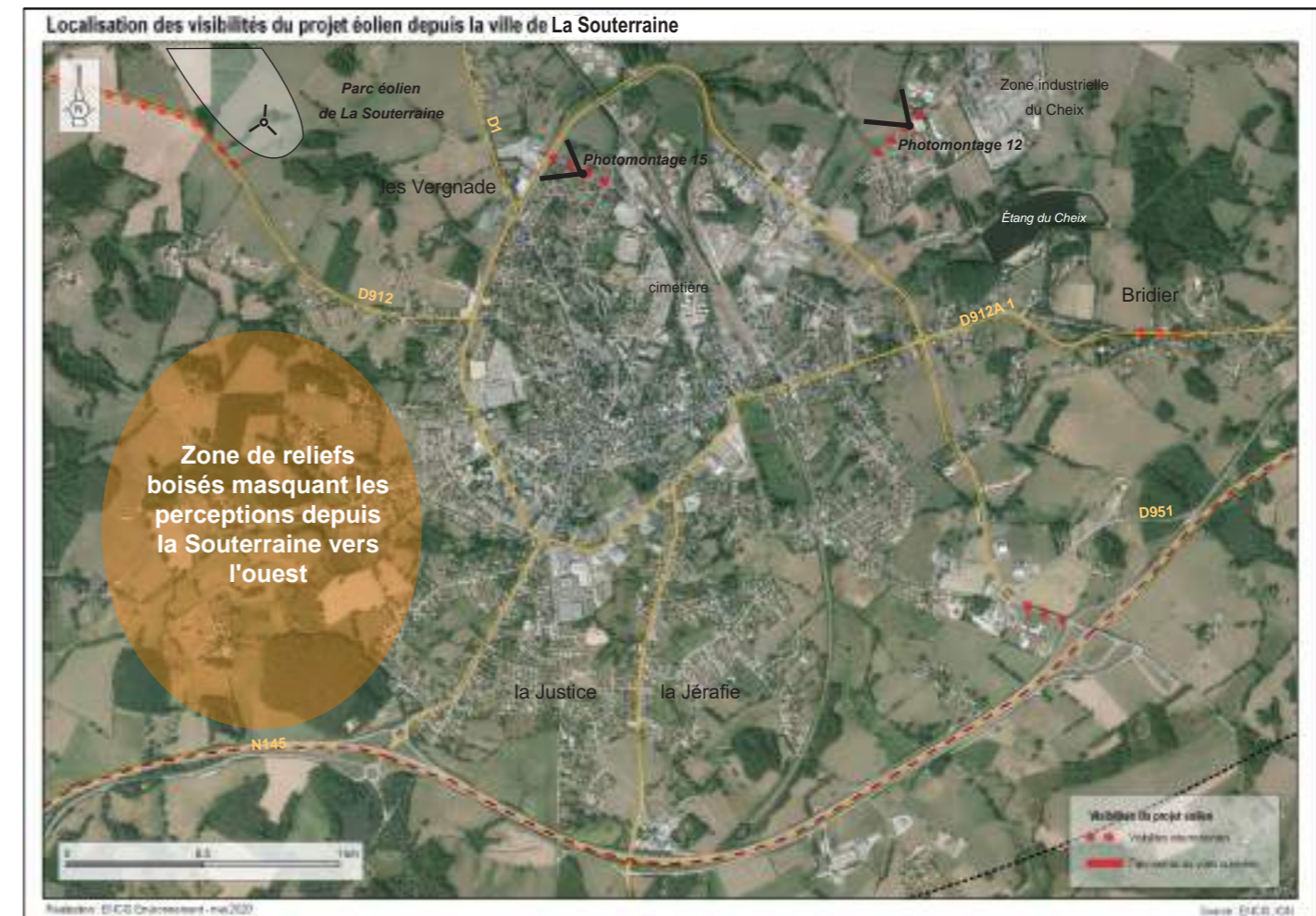
Située à environ 4 km au sud-est du projet éolien, la ville de la Souterraine est le pôle urbain le plus important de l'aire d'étude globale. La ville de La Souterraine a été édifiée sur un petit relief, culminant à une altitude avoisinant les 400 m, à l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine dominant la vallée de la Sédelle.

Les visibilitées depuis la Souterraine sont localisées et détaillées sur la carte ci-contre.

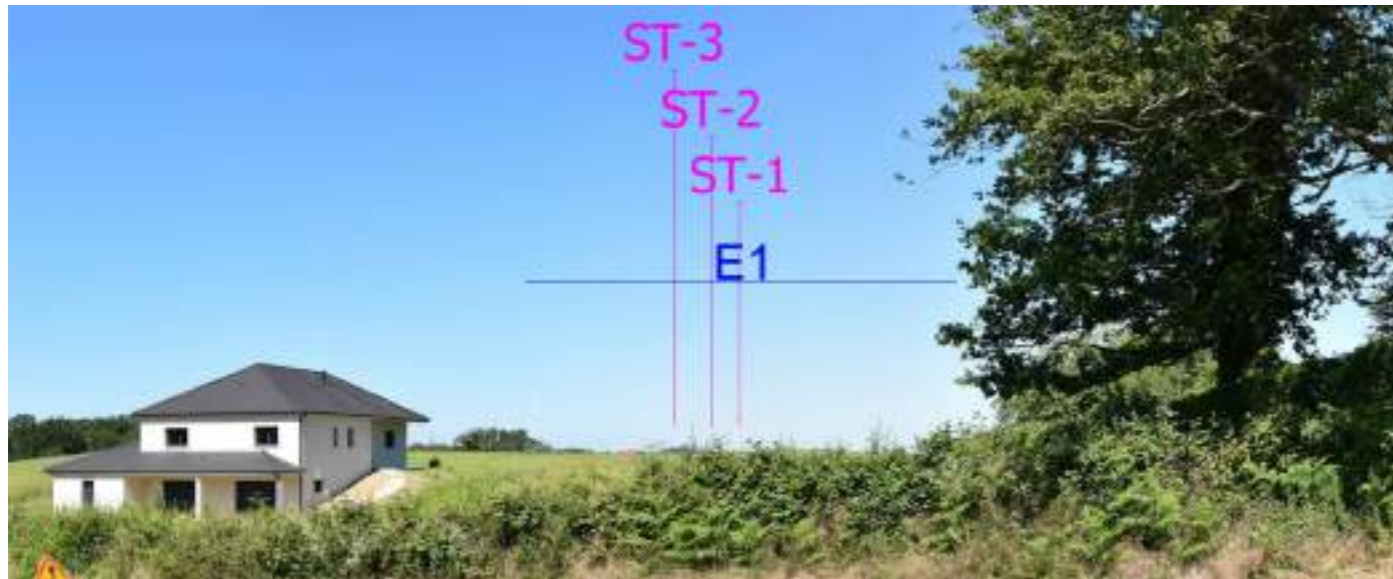
Depuis le centre-ville de la Souterraine les perceptions du projet éolien sont absentes, principalement en raison de la présence des éléments bâtis qui empêchent toute perspective visuelle vers l'ouest. L'ensemble des visibilitées du projet éolien sont, pour l'essentiel, localisées en marge du centre-ville, là où la trame urbaine, moins dense, permet d'ouvrir des fenêtres visuelles entre les bâtiments. Ainsi les principaux secteurs de visibilitées sont répertoriés dans la zone industrielle de la Prade, au sud, dans la zone industrielle du Cheix, au nord-est, ainsi qu'au nord de la ville le long de l'Avenue Mermoz à proximité de la route D912A1. Depuis ces lieux les perceptions du projet restent ponctuelles et anecdotiques. Seul le bout des pales des éoliennes apparaît, partiellement filtré par la végétation, au-dessus de l'horizon boisé.

Pour les secteurs situés à l'ouest de la ville, plus proches du projet, c'est la présence de petits reliefs boisés au lieu-dit les Petites Maisons, culminant à 410 et à 435 m d'altitude, qui empêchent la perception des éoliennes. Les seules perceptions du projet éolien identifiées à l'ouest de la ville sont localisées le long de la route départementale D912, à proximité du parc éolien en exploitation. Le long de cet axe de circulation, seul le bout des pales des éoliennes est visible de façon intermittente.

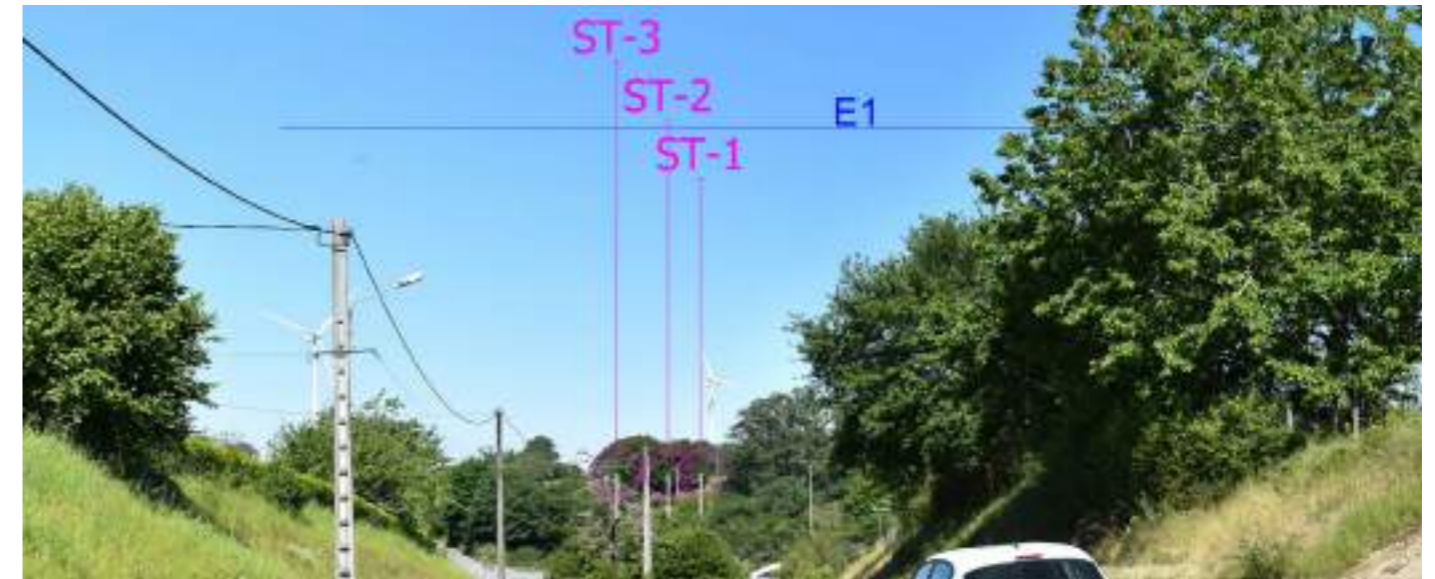
Globalement, à l'échelle de la ville, les perceptions des éoliennes restent rares pour un observateur non averti. Ici le paysage bocager, qui caractérise la campagne périurbaine de La Souterraine, joue un rôle majeur dans la réduction de l'impact visuel du projet depuis ce lieu de vie. **Compte tenu du peu de visibilitées répertoriées à l'échelle de la ville de La Souterraine, l'impact est jugé très faible.**



Carte 55 : Localisation des visibilitées du projet éolien depuis la ville de La Souterraine dans l'AER.



Photographie 204 : Zoom du photomontage n°12 depuis le quartier industriel du Cheix, dans le secteur nord de La Souterraine.



Photographie 206 : Zoom du photomontage n°15, depuis l'avenue Mermoz dans le secteur nord de La Souterraine.



Photographie 203 : Photomontage n°12 depuis le quartier industriel du Cheix, dans le secteur nord de La Souterraine.



Photographie 205 : Photomontage n°15, depuis l'avenue Mermoz dans le secteur nord de La Souterraine.

Saint-Maurice-la-Souterraine (1 233 habitants en 2015)

Le bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine est situé à environ 4,8 km au sud du projet éolien, à proximité de la N145. Le bourg est groupé autour d'un système de places où se concentrent l'église, la mairie, un bar-restaurant et des maisons mitoyennes.

Le bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine offre des visibilitées essentiellement partielles du projet éolien. Ces perceptions sont pour l'essentiel regroupées en lisière nord du lieu de vie, où la visibilité des éoliennes reste cadrée par les éléments bâtis et filtrée par la végétation des haies. La principale visibilité du projet éolien est recensée à hauteur de la place de la mairie qui s'inscrit dans le prolongement du parvis de l'église Saint-Maurice. La voirie ouvre une perspective visuelle entre les bâtiments qui cadrent la vue. Les trois éoliennes émergent de l'horizon boisé à partir de la moitié supérieure de leur mât. D'autres visibilitées sont recensées à hauteur du cimetière et à proximité du pont qui permet de franchir la route N145 plus au nord.

L'impact est jugé faible.



Photographie 208 : Zoom du photomontage du projet éolien depuis la place de la mairie de Saint-Maurice-La-Souterraine.



Photographie 207 : Esquisse du projet éolien depuis la place de la mairie de Saint-Maurice-La-Souterraine.

Les autres bourgs de l'AER sont de taille plus modeste et comptent moins de 1 000 habitants.

Arnac-la-Poste (983 habitants en 2015)

Ce bourg est situé à environ 3,5 km à l'ouest du projet éolien, sur un petit relief culminant à 308 m d'altitude, marquant la zone d'interfluve entre le ruisseau du Clevert et celui de la Planche Arnaise.

A l'ouest et au sud du bourg les perspectives en direction du projet éolien sont limitées par le paysage bocager ainsi que par le relief. Les principales visibilitées sont concentrées en lisières nord et est du bourg d'Arnac-la-Poste. La D84 n'offre qu'une visibilité partielle des éoliennes, entre les filtres arborés du bocage. Le projet éolien est également visible depuis l'entrée de bourg à l'est, à hauteur du cimetière et le long de la route départementale D61. Ces perceptions du projet éolien restent le plus souvent partielles et ponctuelles. Un effet cumulé est également identifié depuis la D61 (cf : ci-contre), avec l'éolienne E1 du parc éolien de la Souterraine. **L'impact est globalement jugé faible à l'échelle de ce lieu de vie.**



Photographie 210 : Esquisse illustrant la visibilité du projet éolien depuis la route D61, dans l'axe du portail du cimetière d'Arnac-la-Poste.



Photographie 209 : Esquisse illustrant la visibilité du projet éolien depuis la route D61, dans l'axe du portail du cimetière d'Arnac-la-Poste..



Photographie 211 : Esquisse illustrant la perception partielle des éoliennes du projet éolien Riloux, depuis la place du Champs de Foire d'Arnac-la-Poste.

Saint-Germain-Beaupré (440 habitants en 2015)

Situé à environ 10 km au nord-est du projet éolien, ce petit bourg est implanté sur un relief culminant à 331 m d'altitude à l'interface de deux vallons. Le paysage qui borde Saint-Germain-Beaupré est caractérisé par son château, classé monument historique, et le chapelet d'étangs qui jalonne la «campagne-parc».

Aucune perception du projet éolien n'a été identifiée depuis ce lieu de vie, principalement en raison de l'éloignement du projet, du relief et de la végétation qui limite les perspectives visuelles aux abords du bourg. **L'impact visuel du projet est nul depuis ce lieu de vie.**

Forgevieille (commune de Saint-Germain-Beaupré)

Forgevieille est un village important situé sur la commune de Saint-Germain-Beaupré. Aucune perception des éoliennes n'a pu être identifiée, principalement en raison du relief qui empêche les perspectives visuelles en direction du projet.

L'impact est jugé nul.

Vareilles (312 habitants en 2015)

Ce petit bourg est situé sur le versant nord du vallon du ruisseau de la Breuille, à environ 5,5 km au nord-est du projet éolien. Le bourg de Vareilles est divisé en trois petites entités distinctes qui se répartissent de part et d'autre de la route D1.

L'implantation de la mairie de Vareilles sur un petit relief offre un point de vue panoramique qui surplombe les pâtures du vallon de la Breuille. Depuis ce point de vue le parc éolien est perceptible sur la ligne d'horizon. Les éoliennes sont partiellement visibles et restent en marge du point de vue. La végétation d'ornement présente vient plus ou moins filtrer les perceptions suivant la position de l'observateur. Des visibilité du projet sont également identifiées dans l'axe du vallon de la Breuille, le long de la route D1. Globalement la distance qui sépare le bourg de Vareilles du projet éolien (environ 5,6 km) reste importante, ce qui a pour effet de réduire l'angle visuel du projet depuis ce lieu de vie. **L'impact est jugé faible.**

Saint-Léger-Bridereix (204 habitants en 2015)

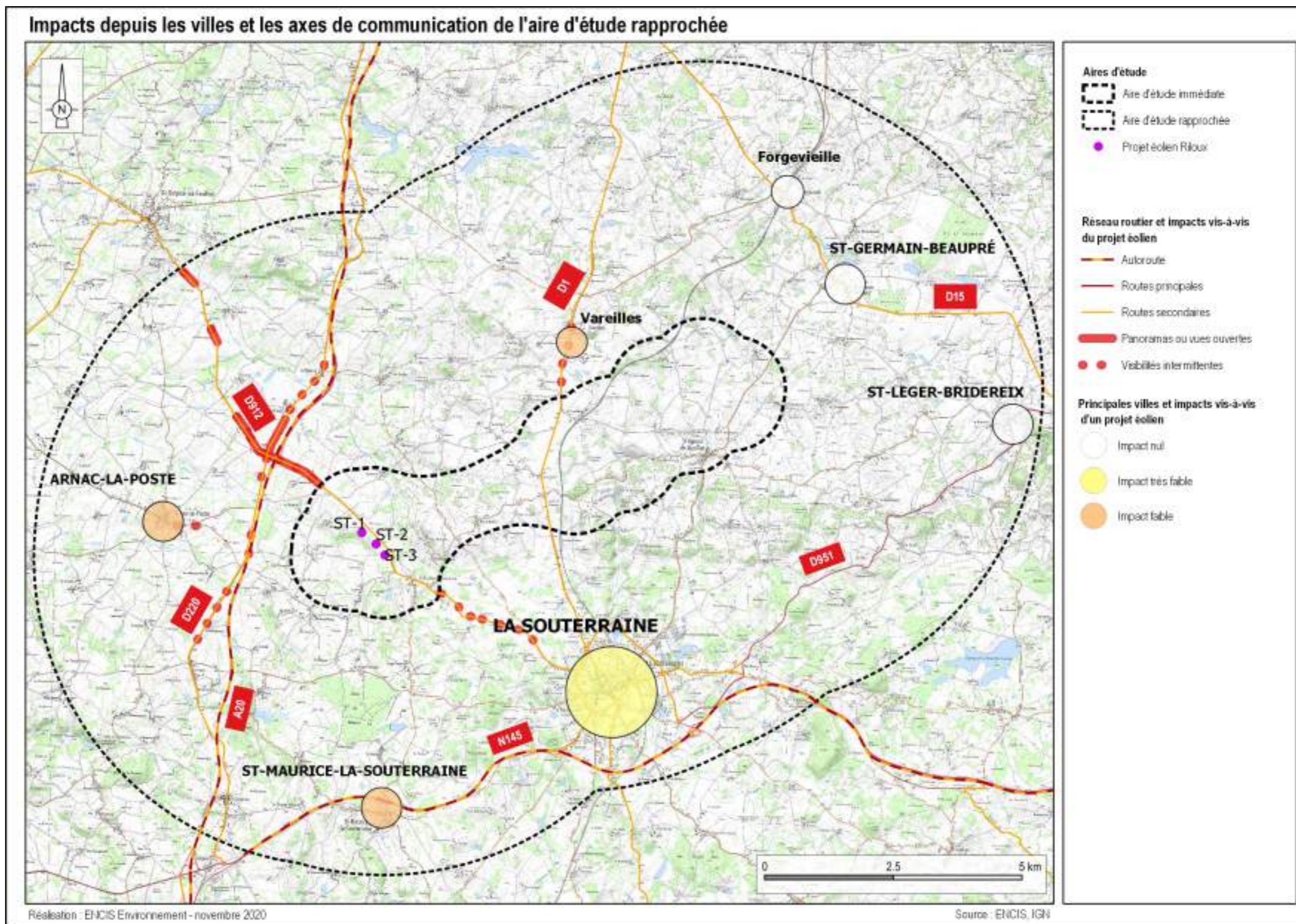
Ce village est implanté à environ 12 km à l'est du projet éolien, sur les bords du ruisseau de la Cazine. Aucune visibilité du projet éolien Riloux n'a été identifiée principalement en raison du relief. **L'impact est nul.**



Photographie 213 : Détail du photomontage depuis les marches de la mairie de Vareilles.



Photographie 212 : Esquisse du projet éolien depuis les marches de la mairie de Vareilles.



Carte 56 : Perceptions visuelles depuis les principales villes et les axes de communication principaux de l'aire d'étude rapprochée.

6.3.4.4 Perceptions du projet depuis les axes de circulation principaux

Comme indiqué au chapitre 6.2.3.3, plusieurs facteurs de perceptions sont à prendre en compte depuis les axes de circulation (route ou voie ferrée) menant aux bourgs : l'observateur est en déplacement, l'observateur a un angle de vision très réduit, le sens de déplacement.

Les perceptions depuis les routes principales de l'AER sont localisées sur la carte page précédente. Les impacts du projet éolien sur ces routes sont décrits ci-dessous.

L'autoroute A20 à l'est de l'AER

Cette autoroute, appelée «l'Occitane» permet de relier Vierzon à Montauban via Limoges. L'axe de circulation traverse la partie ouest de l'aire d'étude rapprochée, en frôlant l'aire d'étude immédiate située à seulement 750 m plus à l'est. Le projet éolien est situé à 1,8 km environ de l'autoroute.

Après avoir franchi l'échangeur de la N145, au niveau de la limite sud de l'AER, l'autoroute entame une descente dans un fond de vallon qui coupe toute perspective visuelle en direction du projet éolien Riloux. Les premières perceptions des trois éoliennes sont identifiées au niveau du versant sud de la vallée de la Brame, à 350 m d'altitude. Ce point haut offre des visibilitées très partielles depuis le rebord de versant. Seul le bout des pales des éoliennes est visible depuis la chaussée, derrière la végétation clairsemée. Si le fond de vallée de la Brame coupe les échappées visuelles en direction du projet, le versant nord offre un nouveau panorama vers les éoliennes. Toutefois les éoliennes sont en partie masquées par le rideau d'arbres spontanés qui colonise les abords de l'autoroute. Les rares visibilitées du projet éolien restent partielles, intermittentes et latérales par rapport à l'axe de la voirie.

Globalement les talus qui bordent l'autoroute sont la première cause de l'absence de perceptions du projet éolien. Pour un observateur en mouvement roulant à près de 130 km/h, les perceptions du projet éolien resteront anecdotiques. **L'impact est très faible depuis cet axe routier.**

La D220 à l'est de l'AER

Cette route départementale traverse l'AER du sud-ouest au nord. Elle permet de relier Bessines-sur-Gartempe à Argenton-sur-Creuse au nord de l'aire d'étude éloignée. Cette route longe le tracé de l'autoroute A20 et correspond à l'ancienne route nationale entre Limoges et Châteauroux.

Depuis la limite sud-ouest de l'AER en direction du nord, la départementale traverse un secteur au bocage peu dense, avec des parcelles de plus grandes dimensions, permettant un dégagement visuel plus important en direction du projet. Cependant, ces dégagements restent ponctuels, à l'occasion d'ouvertures dans les haies bordant la route et à hauteur des accès aux parcelles. A l'instar de l'autoroute A20, ce sont les vallées et leur relief qui dictent les principales visibilitées du projet. Elles sont identifiées depuis les points hauts qui matérialisent la ligne de partage des eaux, entre la vallée de la Benaize et la vallée de la Planche Arnaise, ou encore depuis les hauts de versants de la vallée de la Brame. Toutefois, à cette échelle, la grande majorité des perceptions restent latérales par rapport à l'axe de la voirie et resteront anecdotiques pour un observateur en mouvement.

L'impact visuel du projet reste très faible depuis cet axe routier.



Photographie 215 : Zoom du photomontage 10 depuis la route D220 à hauteur du logis de Montmagner.



Photographie 214 : Esquisse du photomontage 10 depuis la route D220 à hauteur du logis de Montmagner.

La D912 du nord-ouest au sud de l'AER

Cet axe routier relie Saint-Sulpice-les-Feuilles à la ville de la Souterraine, en traversant l'est de l'aire d'étude immédiate. Cette route permet également aux deux villes de rejoindre l'autoroute A20 à hauteur de l'échangeur 22.

Sur la majeure partie de son tracé, la départementale D912 longe la vallée de la Benaize depuis la zone d'interfluve avec la vallée de la Planche Arnaise. Ce tracé suit la ligne de faite, ce qui a pour effet de favoriser les panoramas dégagés en surplomb des deux vallées, de part et d'autre de la voirie. Le projet éolien est alors clairement perceptible au-dessus des fronts boisés. Cependant les caractéristiques du paysage bocager, couplées aux boisements des versants, tendent à séquencer les perceptions des trois éoliennes. Les perceptions restent intermittentes pour un automobiliste sur une majorité du tronçon routier, notamment sur la portion entre Bois Carton et Saint-Sulpice-les-Feuilles. Dans les zones d'influence visuelle, l'orientation de la voirie sur un axe sud-est / nord-ouest favorise les perceptions frontales du projet éolien. On constate également que depuis les secteur de visibilité la structure du parc reste compacte avec un angle visuel restreint. **A l'échelle de l'AER, l'impact visuel du projet est faible depuis cet axe routier.**



Photographie 216 : Zoom du photomontage 13 illustrant la perception du projet éolien depuis le route D912 à hauteur du croisement avec la D220.



Photographie 217 : Esquisse 13 illustrant la perception du projet éolien depuis le route D912 à hauteur du croisement avec la D220.



Photographie 218 : Panorama ouvert sur le côté de la route le long de la D912 au sud de l'AEI.

La N145 au sud de l'AER

La N145 est le deuxième axe majeur du territoire après l'autoroute A20. Traversant le sud de l'aire d'étude rapprochée, la N145 permet de relier la ville de Bellac à l'ouest de l'AEE à Guéret à l'est de l'AEE. Dans l'AER la voie rapide permet de desservir le bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine et la ville de La Souterraine en la contournant par le sud. Dans l'AER trois échangeurs sont présents et de nombreux ponts permettent de franchir cet axe fréquenté.

Les perceptions du projet ne sont pas fréquentes depuis ce tronçon de la N145. La principale cause de réduction de l'impact visuel du projet sur cet axe routier est la présence de talus, qui limitent les dégagements visuels latéraux en direction des éoliennes. Ces talus sont pour la plupart végétalisés, ce qui a pour effet de filtrer les vues sur le paysage alentour. De rares visibilité ont été identifiées au nord de Saint-Maurice-la-Souterraine. Ce sont généralement de courtes fenêtres où le talus, moins prononcé, permet de percevoir ponctuellement les pales des éoliennes. Ces perceptions restent pour l'essentiel latérales par rapport à la perception d'un automobiliste. **L'impact est jugé très faible depuis la N145.**

La D951 au sud-ouest de l'AER

Cet axe routier relie Dun-le-Palestel à la ville de La Souterraine en traversant le bourg de Saint-Léger-Bridereix. La départementale traverse la partie sud et sud-est de l'aire d'étude rapprochée. C'est un axe important du territoire marqué par le relief des versants sud de la vallée de la Sédelle.

Aucune perception du projet éolien Riloux n'a été identifiée depuis cet axe routier, principalement en raison du relief et du caractère bocager du paysage. **L'impact visuel du projet éolien depuis cet axe routier est jugé nul.**

La D1 du nord au sud de l'AER

La route départementale 1 est un axe important qui permet de desservir le nord du territoire. Elle traverse la ville de La Souterraine, l'AEI et le Bourg de Vareilles pour rejoindre Azerables dans l'AEE.

Les perceptions du projet éolien restent rares depuis ce tronçon routier. La principale zone de visibilité est localisée sur une portion d'environ 500 m au sud de Vareilles ainsi qu'à hauteur du bourg, dans l'axe du vallon de la Breuille. Toutefois ces perceptions restent partielles et limitées à la partie supérieure des éoliennes. De plus l'orientation latérale du projet par rapport à la voirie concoure également à limiter l'impact visuel des éoliennes pour un automobiliste roulant à 80 km/h. **L'impact visuel du projet reste très faible sur ce tronçon à l'échelle de l'AER.**

La D15 au nord-est de l'AER

La route départementale 15 est un axe qui permet de relier Saint-Léger-Bridereix au bourg d'Azerables dans l'AEE en passant par Saint-Germain-Beaupré. Cette route permet de traverser l'est de l'AER sur un axe

nord-sud.

Aucune perception du projet éolien n'a été identifiée le long de cet axe routier, principalement en raison du relief vallonné et de la distance qui sépare la départementale des éoliennes. **L'impact visuel est nul.**

La voie ferrée du Paris-Toulouse

Cet axe ferroviaire majeur traverse l'AER du nord-est au sud en desservant la gare de La Souterraine. La hauteur importante des talus qui bordent la voie ferrée, ainsi que le cortège végétal qui les a colonisés, masquent les éoliennes depuis le train. Le tracé de l'axe ferroviaire empêche également de percevoir le projet, les passagers étant limités à une vision latérale depuis les wagons, aucune perception n'est par conséquent possible dans l'AER. **L'impact est nul.**

De manière générale, dans l'AER, les filtres végétaux limitent les perceptions, qui restent partielles et intermittentes le long des axes de communication. **L'impact est globalement très faible depuis ces tronçons routiers à l'échelle de l'AER.**

6.3.4.5 Perception du projet depuis les éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER

Le tableau page 221 reprend l'ensemble des inventaires des éléments de patrimoine établis dans l'état initial du paysage. L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER sont listés et décrits dans le tableau page 221. Néanmoins, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux dont l'impact est jugé faible à minima.

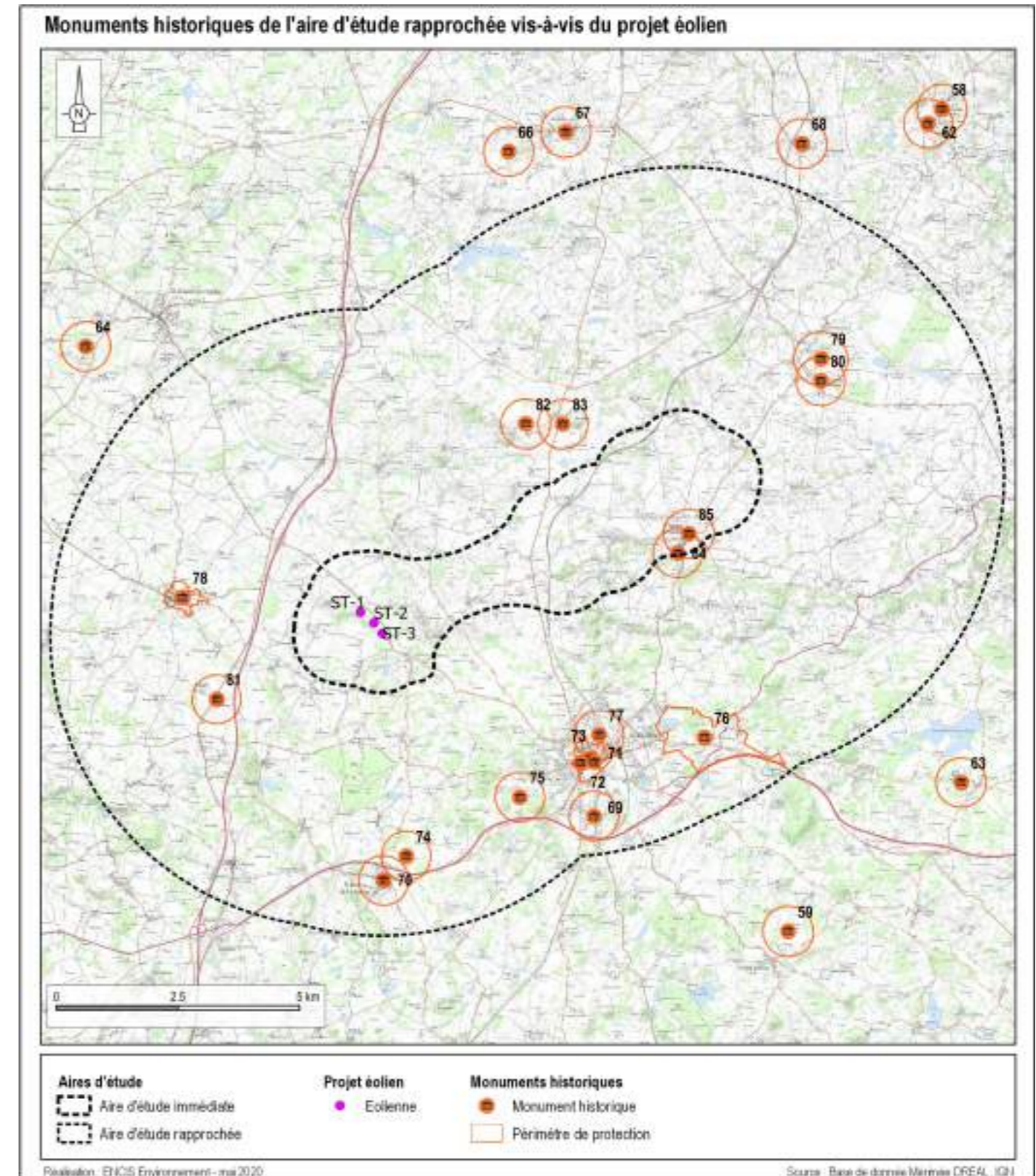
Description des effets du projet sur les monuments historiques

Sur les 15 monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée, seuls neuf sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Quatre monuments présentent un impact jugé faible et cinq un impact très faible. Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Porte de ville dite Porte Saint-Jean (MH n°71)

La porte Saint-Jean est avec l'église Notre-Dame un monument emblématique de la ville de La Souterraine. Classée au titre des monuments historiques en 1920, la porte, construite au XIII^{ème} siècle, souligne, du haut de ses 25 m, les limites de l'enceinte de la cité médiévale. **Pour rappel l'enjeu du monument est fort.**

Aucune visibilité n'est possible depuis ce monument malgré la présence d'une courtine qui domine les toitures de la ville, mais qui privilégie les vues panoramiques en direction du sud-est, dans la direction opposée au projet éolien. A l'instar de l'église Notre-Dame, des covisibilités entre le projet éolien et le monument ont été identifiées depuis la tour de Bridiers. **En raison du caractère ponctuelle et anecdotique de la covisibilité identifiée, l'impact est jugé très faible.**



Carte 57 : Monuments historiques de l'AER vis-à-vis du projet éolien.

Église Notre-Dame-de-la-Souterraine (MH n°73)

Édifiée à partir du XI^{ème} siècle par les moines de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, l'église Notre-Dame-de-la-Souterraine marque une étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Cet édifice religieux, à l'apparence de forteresse, adopte la forme d'une croix latine. **L'enjeu de ce monument est fort.**

Depuis le parvis de l'église, aucune visibilité du projet éolien n'est possible, principalement en raison des différents éléments bâtis qui empêchent les échappées visuelles depuis le centre historique de la Souterraine. Si les éoliennes ne sont pas visibles depuis le monument, des covisibilités ponctuelles ont été identifiées en dehors du périmètre de protection du monument. Ces covisibilités entre le projet éolien et l'édifice religieux restent anecdotiques et sont pour l'essentiel identifiées à l'est de l'agglomération, depuis le sommet de la tour de Bridiers ainsi que depuis la zone industrielle du Cheix. **L'impact est très faible.**

Tour et vestiges de Bridiers (MH n°76)

Implantée sur un petit relief qui domine le secteur est de la Souterraine à 420 m d'altitude, la tour de Bridiers est reconnue comme étant un site emblématique du Limousin. **Pour rappel ces vestiges présentent un enjeu fort.**

Des visibilités du projet éolien sont identifiées depuis la route départementale D912 A1 qui longe le sud du site. Toutefois ces perceptions restent ponctuelles, filtrées par la végétation et limitées aux bouts des pales des éoliennes. Le panorama depuis le sommet de la tour offre une vue panoramique en direction du projet éolien alors perceptible dans son intégralité. Les trois éoliennes viennent créer une structure lisible et équilibrée, qui s'articule avec le parc en exploitation de la Souterraine (cf : photomontage page suivante). Aucune covisibilité n'a été identifiée. **Compte tenu de la renommée et de la fréquentation du site, l'impact est jugé faible.**

La lanterne des morts (MH n°77)

La lanterne des morts est un monument du XII^{ème} siècle qui siège au centre du cimetière de la Souterraine.

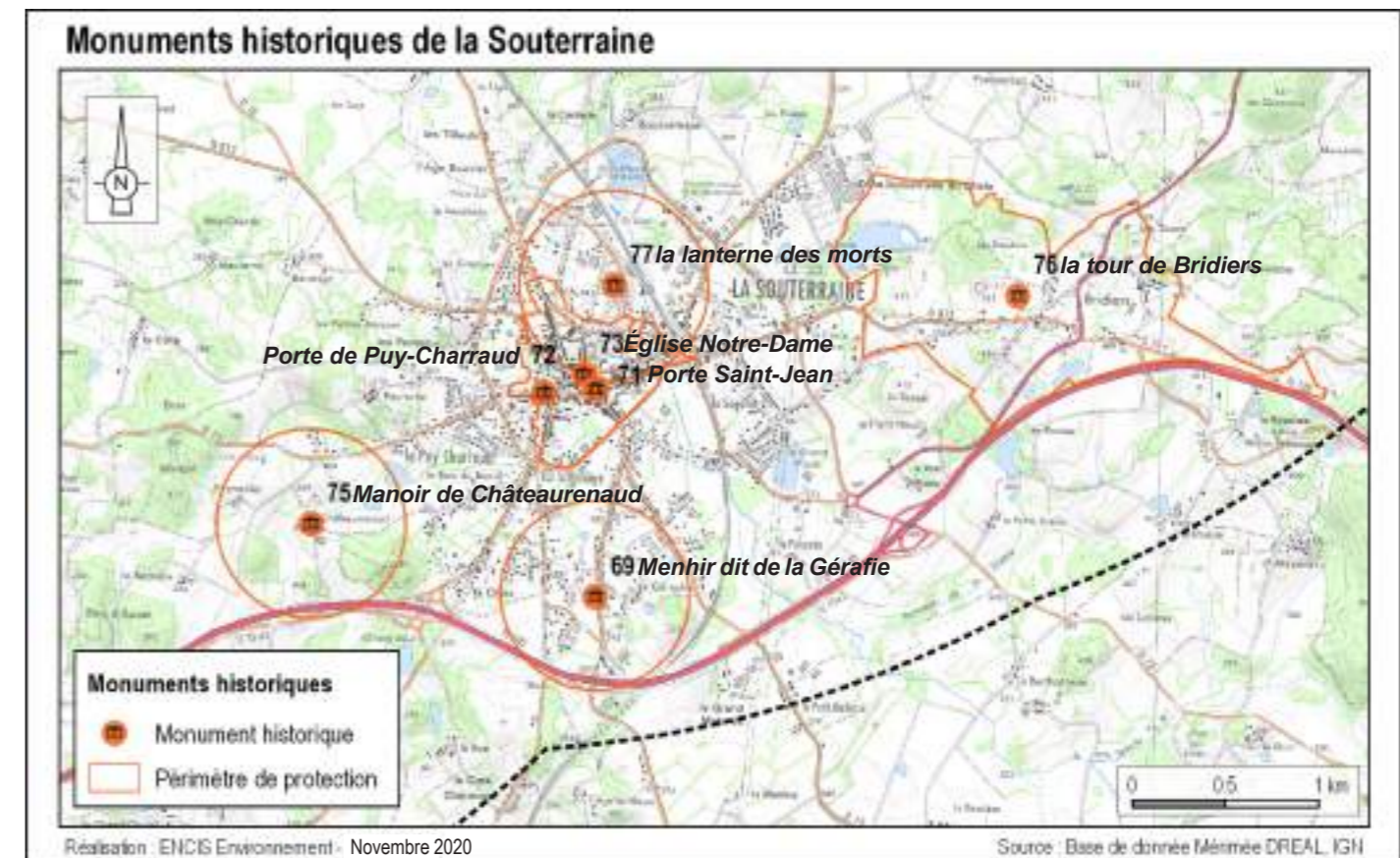
Pour rappel ce monument présente un enjeu faible.

Malgré l'implantation du cimetière de la Souterraine sur un relief, les éléments bâtis du centre-ville masquent toute perception du projet depuis le monument et son périmètre de protection. **L'impact est nul.**

Église Saint-Maurice à Saint-Maurice-la-Souterraine (MH n°70)

Cet édifice religieux de style gothique date de la fin du XII^{ème} siècle. Consacrée à Saint-Maurice, l'église est caractéristique de l'architecture rurale limousine. **L'enjeu de ce monument est jugé modéré.**

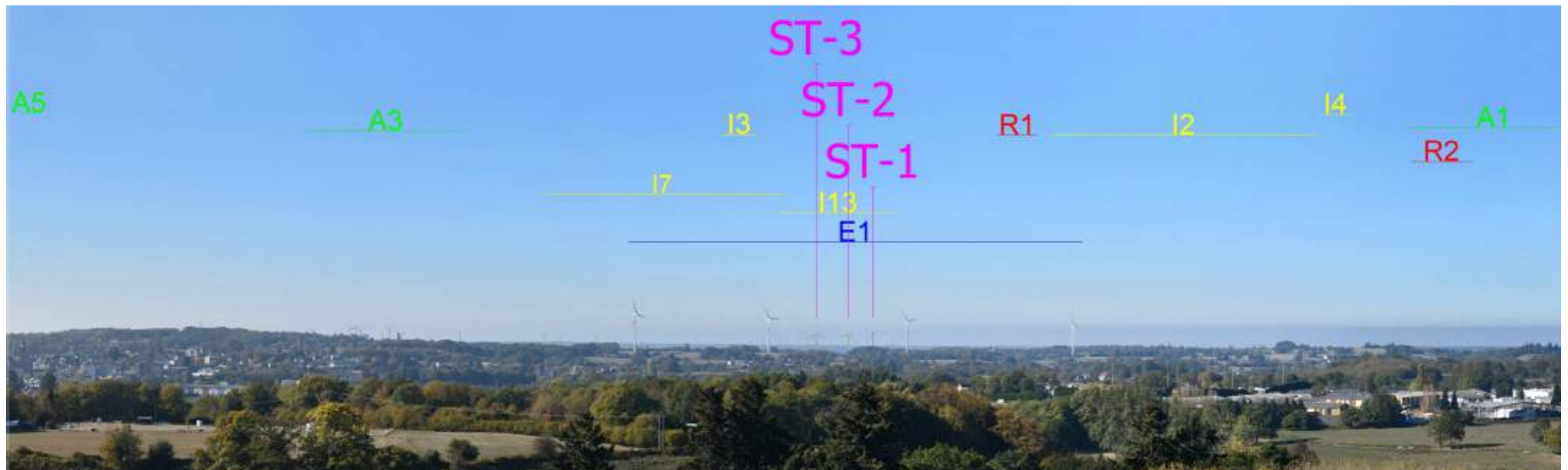
Des covisibilités entre le projet éolien Riloux et le portail couvert de l'église sont possibles depuis la place de la mairie. Les trois éoliennes apparaissent dans l'axe de la D14 qui ouvre une perspective vers le nord. Au pied du monument les visibilités sont absentes principalement en raison des masques bâtis du bourg qui limitent les échappées visuelles. **L'impact est jugé faible.**



Carte 58 : Monuments historiques de la Souterraine.



Photographie 219 : Esquisse du projet éolien depuis le sommet de la tour de Bridiers.



Photographie 220 : Photomontage depuis la tour de Bridiers, illustrant la relation visuelle qu'entretient le projet éolien Riloux, avec le parc éolien de La Souterraine.

Église Saint-Martial à Arnac-la-Poste (MH n°78)

L'église d'Arnac-la-Poste est un édifice religieux fortifié datant du XII^{ème} siècle. **Pour rappel l'enjeu de l'église est modéré.**

Une visibilité partielle du projet éolien est identifiée depuis le chevet de l'église, filtrée par les feuillus qui bordent la place du champ de foire et limitée au bout des pales des éoliennes. Plusieurs visibilités du projet sont possibles depuis le périmètre de protection du monument, mais aucune covisibilité n'est identifiée.

L'impact est jugé très faible.

Le château de Saint-Germain-Beaupré (MH n°79)

Ce château a été édifié au XVI^{ème} siècle. Cet édifice entouré de douves présente des qualités architecturales certaines. Ce monument a subi plusieurs remaniements au cours de son histoire. **L'enjeu du monument est jugé modéré.**

Aucune visibilité et aucune covisibilité n'a été identifiée, principalement en raison du relief et de l'implantation du château dans un vallon. **L'impact du projet éolien sur ce monument est nul.**

Église Saint-Germain (MH n°80)

Le monument date du XV^{ème} siècle. Le clocher de l'église est original et semble être inspiré des tours du château voisin. **L'enjeu de cet édifice est modéré.**

Aucune visibilité du projet éolien n'est identifiée depuis le monument et son périmètre de protection. **L'impact est jugé nul.**

Manoir de Montlebeau (MH n°82)

Le plan du manoir de Montlebeau est celui d'un château marchois classique. **Pour rappel l'enjeu de ce monument est faible.**

La faible densité des filtres végétaux favorise les points de vue en direction du projet éolien. Les principales visibilités sont identifiées depuis les versants du vallon où est implanté l'édifice et le long de la route communale qui dessert le hameau Le Purfier. La partie haute des éoliennes émerge de l'horizon bocager, sans relation visuelle avec l'édifice.

L'impact est très faible.

L'église Saint-Pardoux à Vareilles (MH n°83)

L'église de Vareilles a été construite sur une période allant du XII^{ème} siècle au XIV^{ème} siècle. L'édifice religieux se compose d'un clocher-porche couvert d'une coupole sur pendentifs. **Pour rappel l'enjeu de ce monument est modéré.**

Des visibilités du projet éolien sont identifiées depuis la route D1 et la terrasse de la mairie. Des

visibilités, partiellement masquées par les bâtiments du bourg, sont également possibles depuis l'édifice.

L'impact est jugé faible.

La tourelle d'escalier du logis de Montmagner (MH n°81)

La tourelle d'escalier est une petite flanquée au logis de Montmagner. La tour est soutenue au sud par un massif contrefort. Cet élément architectural privé est visible depuis la route départementale D220. **L'enjeu de l'édifice est jugé faible.**

Malgré le paysage bocager qui caractérise les abords immédiats du monument, des visibilités sont possibles au nord-est de l'édifice. Une covisibilité entre le logis et le projet éolien est également identifiée depuis la route D220 (cf : photomontage page suivante).

L'impact est jugé faible.



Photographie 221 : Esquisse du projet éolien, ici masqué par la végétation arborée des abords du manoir de Lavaud.



Photographie 222 : Zoom de l'esquisse du projet éolien, ici masqué par la végétation arborée des abords du manoir de Lavaud.



Photographie 223 : Esquisse du photomontage 10 depuis le route D220, illustrant la covisibilité entre le projet éolien et le logis de Montmagner.

Relations du projet avec les monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Effets du projet	Protection	Enjeu	Impact	Distance au projet (km)
69	23	La Souterraine	Menhir dit de la Gérafie	Aucune visibilité et aucune covisibilité n'a été identifiée depuis le monument et son périmètre de protection.	Classé MH	Très faible	Nul	5,8
70	23	St-Maurice-la-Souterraine	Église Saint-Maurice	Des visibilités du projet éolien sont possibles depuis la rue principale de Saint-Maurice-la-Souterraine (D14). Une covisibilité partielle entre le projet éolien et le monument est également identifiée au niveau du pavage qui relie l'édifice religieux à la mairie.	Inscrit MH	Modéré	Faible	5,1
71	23	La Souterraine	Porte de ville dite Porte Saint-Jean	Aucune visibilité n'a été identifiée depuis le monument car les éléments bâtis du centre-ville de La Souterraine empêchent toute échappée visuelle en direction du projet éolien. Une covisibilité avec le monument a été identifiée depuis la tour de Bridiers.	Classé MH	Fort	Très faible	5,1
72	23	La Souterraine	Porte de Puy-Charraud et restes de remparts	Aucune visibilité n'a été identifiée depuis les monuments car les éléments bâtis du centre-ville de La Souterraine empêchent toute échappée visuelle en direction du projet éolien. Aucune covisibilité avec le monument, modeste par la taille, n'a été identifiée depuis la tour de Bridiers.	Inscrit MH	Faible	Nul	4,9
73	23	La Souterraine	Église Notre-Dame	Aucune visibilité n'a été identifiée depuis le monument car les éléments bâtis du centre-ville de La Souterraine empêchent toute échappée visuelle en direction du projet éolien. Une covisibilité avec les monuments a été identifiée depuis la tour de Bridiers.	Classé MH	Fort	Très faible	5
74	23	St-Maurice-la-Souterraine	Manoir de Lavaud	Des visibilités partielles du projet éolien, limitées au bout des pales des éoliennes, sont possibles depuis le manoir en ruine. Aucune covisibilité n'a été répertoriée.	Inscrit MH	Très faible	Très faible	4,6
75	23	La Souterraine	Manoir de Châteaurenaud	Le relief et la présence de boisements, le Bois de Margot et le Bois Chabris, au nord du périmètre de protection empêchent toutes perceptions du projet éolien depuis le monument.	Inscrit MH	Faible	Nul	4,4
76	23	La Souterraine	Tour et vestiges de Bridiers	Le site de la tour de Bridiers offre un panorama dégagé en direction du projet. L'intégralité du parc éolien est perceptible depuis le sommet de l'édifice.	Classé MH	Fort	Faible	6,9
77	23	La Souterraine	Lanterne des Morts	Malgré l'implantation du cimetière de la Souterraine sur un relief, les éléments bâtis du centre-ville masquent toute perception du projet depuis le monument et son périmètre de protection.	Inscrit MH	Faible	Nul	4,9
78	87	Arnac-la-Poste	Église Saint-Martial	Des visibilités partielles du projet éolien sont identifiées depuis le chevet de l'église, filtrées par les feuillus qui bordent la place du champ de foire et limitées au bout des pales des éoliennes. Plusieurs visibilités du projet sont possibles depuis le périmètre de protection du monument.	Inscrit MH	Modéré	Très faible	3,6
79	23	Saint-Germain-Beaupré	Château	Aucune visibilité du projet éolien n'est possible depuis le château et son périmètre de protection principalement en raison du relief qui masque les éoliennes.	Classé MH	Modéré	Nul	10,1
80	23	Saint-Germain-Beaupré	Église Saint-Germain	Aucune visibilité et aucune covisibilité n'a été identifiée, principalement en raison du relief et de la distance qui sépare le monument du projet éolien.	Inscrit MH	Modéré	Nul	10,4
81	87	Arnac-la-Poste	La tourelle d'escalier du logis de Montmagner	Malgré le paysage bocager qui caractérise les abords immédiats du monument, des visibilités sont possibles au nord-est de l'édifice. Une covisibilité entre le logis et le projet éolien est également identifiée depuis la route D220.	Inscrit MH	Très faible	Faible	3,5
82	23	Vareilles	Manoir de Montlebeau	La présence de grandes parcelles agricoles au sud du monument dégage des perspectives visuelles en direction du projet éolien. Toutefois la perception des éoliennes reste filtrée par les haies.	Classé MH	Faible	Très faible	5,1
83	23	Vareilles	Église Saint-Pardoux	Des visibilités du projet éolien sont identifiées depuis la route D1 et la terrasse de la mairie. Des visibilités, partiellement masquées par les bâtiments du bourg, sont également possibles depuis l'édifice.	Inscrit MH	Modéré	Faible	5,6

Tableau 33 : Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée.